

Wellington
DÉPÔT GARANTI
 30 j. à 364 j.
8.75%
 522-1990
 285, chemin Ste-Foy,
 Québec G1R 1T5

LE SOLEIL

POUR VENDRE LOUER ACHETER
 LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

JEUDI 25 AVRIL 1991

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 116
 64 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLETTE

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus TPS TVQ 50¢ Plus TPS TVQ

CAHIER SPÉCIAL LA PÊCHE

8 pages dans le **TABLOÏD SPORT**



La saison de pêche au « paradis » de la truite mouchetée ouvre demain au Québec. Notre chroniqueur André-A. Bellemare signe les textes de ce cahier spécial.

L'ÉCONOMIE

La désescalade des taux d'intérêt se poursuit

Les grandes institutions financières ont encore abaissé leur taux préférentiel, hier. C'est la Banque Royale qui a ouvert le bal en le portant à 10,25 %. **B-1**

LA RÉGION

Les corps de quatre marins du « Patricia B. » repêchés

Le frère de Pierre Tremblay, de Petite-Rivière, l'un des cinq marins disparus dans le naufrage d'un remorqueur, en Gaspésie, a espéré jusqu'à la fin le revoir vivant. **A-3**

LE MONDE

Accord de principe entre les Kurdes et Saddam Hussein

Un accord de principe sur une plus grande autonomie du Kurdistan a été conclu entre les mouvements rebelles kurdes et le président irakien Saddam Hussein. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Ambiances	C-1 et C-2
Annonces classées	C-4 à C-9
Arts	B-8 à B-10
Décès	C-10 et C-11
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Georges Angers	B-3
Ghislaine Rheault	B-9
Information générale	A-3 à A-9
Les idées du jour	A-15
Le monde	C-4 à C-6
Michel Corbeil	A-4
Où aller à Québec	B-8
Pierre Champagne	B-11
Québec et l'Est	B-11, B-12 et A-13

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-14
Ce soir à la télé	S-15
Mots croisés	S-13
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ensoleillé aujourd'hui. Maximum: près de 16; minimum: près de 2. Demain: ensoleillé. **S-16**

Tandis que le Bloc québécois domine au Québec Le Reform Party devance le PC

OTTAWA — Le Bloc québécois et le Reform Party déclassent complètement les trois grands partis au Québec et dans l'Ouest selon Gallup.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Au plan national en avril, le Parti libéral du Canada est toujours en tête du peloton, mais avec un maigre 32 %, ayant subi une chute de sept points au cours du dernier mois. Le Nouveau parti démocratique (NPD) est deuxième à 26 %, soit quatre points de moins qu'en mars. Les conservateurs ont aussi perdu des points au cours des 30 derniers jours, passant de 16 % à 14 %.

Il faut noter que l'équipe de Brian Mulroney n'est plus troisième au pays, mais bien quatrième, ayant été déclassée par le Reform Party. La formation du chef Preston Manning obtient une cote nationale de 16 %, en raison d'un bond impressionnant de neuf points en un mois, bond vraisemblablement imputable selon Gallup, aux fortes retombées médiatiques de la tenue du congrès du Reform Party à Saskatoon au début d'avril. Ce rassemblement précédait tout juste les entrevues par la maison torontoise de sondages.

Sondage Gallup

Le Bloc québécois (BQ) a lui aussi connu un gain de popularité notable, passant de 7 à 10 points au plan national. Cela signifie qu'avec ses seuls appuis au Québec, le parti de Lucien Bouchard amasse presque autant de votes que le Parti conservateur dans l'ensemble des dix provinces.

Le pourcentage d'indécis est très élevé touchant plus du tiers des Canadiens, s'établissant en avril à 37 % selon Gallup, contre 24 % en mars.

Par ailleurs, même si les ré-

sultats régionaux comportent une marge d'erreur importante, la force du parti souverainiste ne fait aucun doute au Québec. Gallup donne effectivement une cote de 41 % au Bloc, contre 26 % aux libéraux de Jean Chrétien, 16 % aux conservateurs, et 11 % aux néo-démocrates d'Audrey McLaughlin.

Dans les trois provinces des Prairies, le Reform Party distancie de la même manière ses rivaux avec une fiche de 43, contre 22 au NPD, 21 au PLC et 15 au PC.

La troupe de Jean Chrétien est la plus populaire dans les Maritimes et en Ontario où le Reform Party fait tout de même

Suite A-2, Gallup...



Preston MANNING

Lauralco songe déjà à agrandir son aluminerie

DESCHAMBAULT — Refusant de confirmer, du moins dans l'immédiat, tout agrandissement de son aluminerie en construction, Lauralco prend les devants avec une option d'achat de 125 acres de terrain supplémentaire sur les 400 qu'elle occupe déjà, à Deschambault, dans Portneuf.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

L'aluminerie d'un milliard de dollars, créatrice de 500 emplois, que construit Lauralco, à Deschambault, a une capacité prévue de production de 215 000 tonnes d'aluminium par année. Mais un contrat passé avec la municipalité, le 12 février 1991, fixe un plafond pour la production annuelle de 430 000 tonnes.

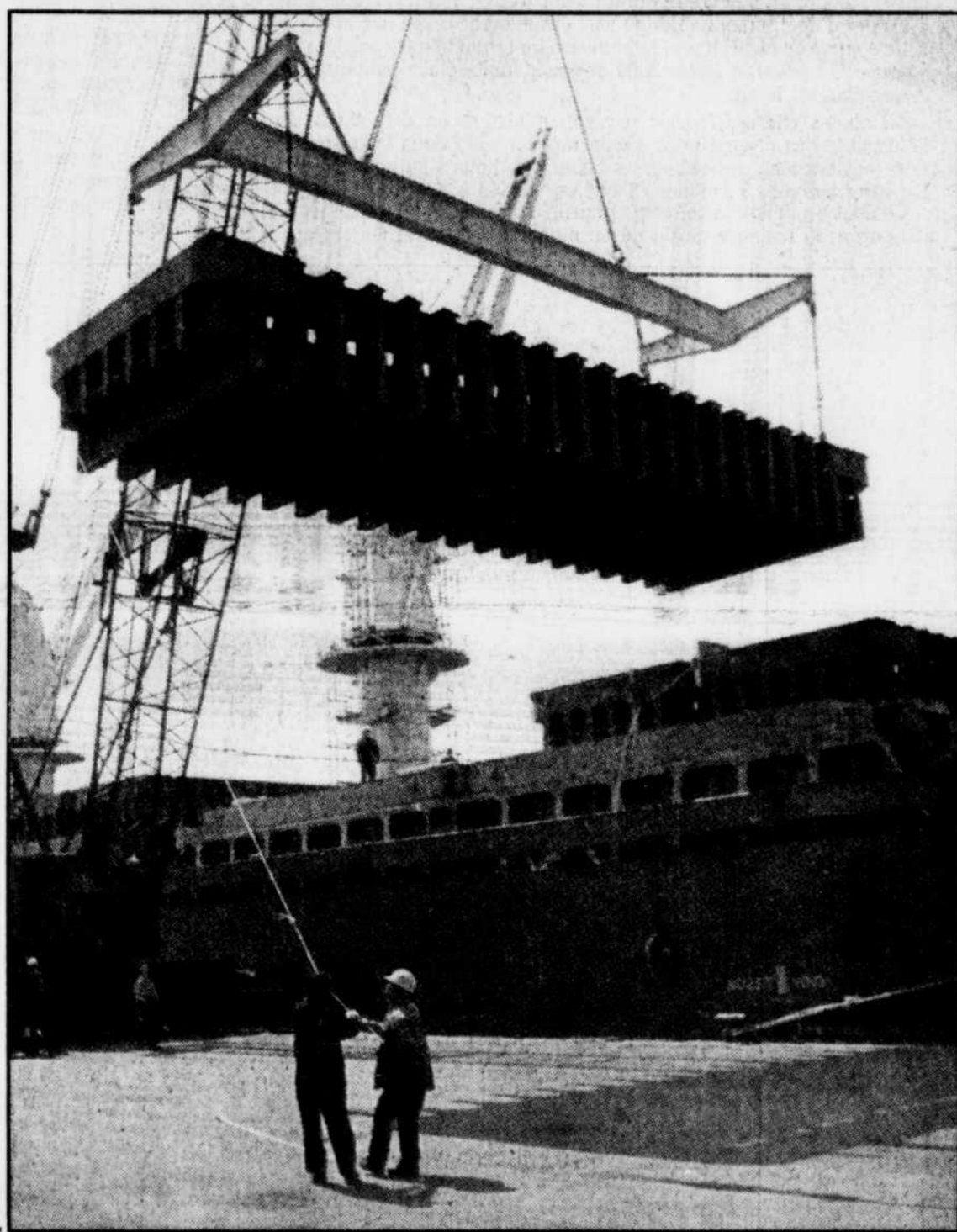
Tant du côté de Lauralco que du maire de Deschambault, M. Jacques Bouillé, on affirme que ce contrat n'est pas lié à un agrandissement prochain de l'usine. Les rumeurs en provenance du chantier, selon lesquelles la compagnie envisage de construire deux nouvelles salles de cuves d'électrolyse qui viendraient s'ajouter aux deux autres actuellement en construction, sont niées.

On explique que par ce contrat, la compagnie désire seulement s'assurer que les retombées polluantes resteraient en conformité avec les normes du ministère de l'Environnement. L'entreprise veut ainsi se protéger de la venue hypothétique d'un autre producteur, dans

le parc industriel de Deschambault, ou d'un éventuel agrandissement de l'usine « dans cinq, dix ou 20 ans, qui sait ? », selon les termes de la porte-parole de Lauralco, Mme Sylvie Gendreau, qui reconnaît cependant que l'étude d'impact est basée sur la production annuelle de 215 000 tonnes et non de 430 000 tonnes d'aluminium.

De son côté, l'UPA estime au contraire que l'entente conclue entre Deschambault et Lauralco signifie que l'usine sera agran-

Suite A-2, Lauralco...



Le déchargement de caissons pour l'usine de Lauralco a commencé hier dans le port de Québec. Chaque caisson pèse 36 tonnes et sera transporté par camions spéciaux jusqu'à Deschambault.

Création d'un comité spécial de surveillance

La menace des autochtones à la baie James inquiète Québec

L'opposition des autochtones aux projets d'Hydro-Québec à la baie James constitue une menace assez importante à la sécurité publique pour que le gouvernement Bourassa crée un comité interministériel sur cette question.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Ce comité est présidé par le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Beaudoin, et il a comme premier mandat de recueillir toute l'information pertinente puis d'aviser quant à l'action qui pourra être requise,

a annoncé hier le ministre Claude Ryan.

Dressant le portrait des relations entre le gouvernement et les autochtones en matière de sécurité, le ministre a par ailleurs reconnu qu'avec les Mohawks, la paix actuelle repose « sur un rapport de force fragile et incertain » parce que « les

problèmes politiques qui sous-tendaient les événements de l'été dernier n'ont pas été résolus et ne pouvaient l'être ».

Selon le ministre, qui défendait hier les crédits de son ministère, en commission parlementaire, la Sûreté du Québec entrera bientôt sur le territoire de Kahnawake où elle ne pénètre plus depuis 1978. Expliquant avoir prévenu ses interlocuteurs mohawks que « des histoires de minouchage, il n'y en aura pas », M. Ryan a dit chercher « des aménagements

mutuellement acceptables aux populations autochtones et au gouvernement ».

Mohawks indemnisés

Pour sa part, le porte-parole de l'Opposition, M. Guy Chevrette, a profité de cette commission pour faire le bilan financier de la crise d'Oka.

Il a notamment souligné qu'environ 16 % des indemnités

Suite A-2, Menace...

Autres textes en page A-9

Hydro: aucune plainte aux USA

Le Département du Commerce des États-Unis a affirmé hier qu'aucune plainte n'a été logée devant lui au sujet des tarifs d'électricité consentis par Hydro-Québec à 13 de ses plus gros clients industriels.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Une dépêche de la Presse canadienne avait indiqué mardi que le Département du Commerce enquêtait sur des plaintes présumées logées par les compagnies Dow, Alcoa et Kaiser, en citant un fonctionnaire du Bureau des métaux et matières premières.

Mais hier, le directeur de ce même bureau, M. Bob Riley, a affirmé au SOLEIL qu'il y avait eu méprise. « C'est un incident créé de toutes pièces.

Suite A-2, Hydro...

122⁹⁵
 Tout un prix à partir de
 Ça, c'est vous offrir plus!
G.H. ECHÈNE & FILS INC.

Suites de la première page

Gallup...

une percée significative malgré son arrivée toute récente. Le NPD continue quant à lui à contrôler la Colombie-Britannique.

Incapables d'innover

Devant ces résultats, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard a conclu que, quoiqu'ils tentent, les « vieux partis » sont incapables d'innover selon lui pour parvenir à répondre aux attentes d'une population insatisfaite du fédéralisme actuel.

« Nous voyons dans ces chiffres, la réponse des gens aux discours artificiels des politiciens gouvernementaux et des autres qui affichent un air d'optimisme relativement à leur capacité de renouveler le fédéralisme. »

Au Québec tout particulièrement, où tous les partis perdent des plumes aux dépens du Bloc, Lucien Bouchard estime que les chiffres indiquent l'effet locomotive de la souveraineté et sa force d'attraction. « Nous avions raison d'opter pour la coalition. »

Et même si le remaniement ministériel de Brian Mulroney est arrivé après le sondage, l'ex-ministre ne croit pas que cela va changer quoi que ce soit dans la fortune des conservateurs dans l'Ouest. Quant au Québec, le jeu de chaise musicale ne peut qu'affecter encore davantage les résultats des conservateurs.

« Ce remaniement est clairement une réaction à ce qui se passe à l'Ouest. Mais il est d'une incroyable légèreté par rapport au Québec, regroupant les ministères à vocation économique entre les mains des Ontariens et des gens de l'Ouest. Il (Brian Mulroney) aurait dû renvoyer au moins quatre à cinq vieux ministres sur les banquettes. »

La chef associée du PLC, Sheila Copps, qualifie de « bouleversant » ce qu'obtient le Reform Party dans l'Ouest. Mais elle y voit un côté très positif. « Nous sommes au point où un parti inconnu attire plus que tous les partis connus. Cela va faire en sorte que le Reform devra à son tour être examiné en profondeur pour que les Canadiens réalisent qu'il s'agit d'un parti d'extrême-droite. »

La puissance du Bloc québécois et du Reform démontre par ailleurs la nécessité pour les partis fédéralistes traditionnels de faire front commun pour travailler à élaborer une réponse constitutionnelle satisfaisante. « Ce sondage est aussi une incitation pour M. Mulroney de revoir sa carrière, car il n'a plus la crédibilité nécessaire aux yeux des Canadiens pour mener cette bataille. »

Le président de l'aile québécoise du Parti conservateur, Clément Massé, voit enfin dans les résultats d'aujourd'hui une indication claire que les Canadiens sont en attente d'une proposition de renouvellement constitutionnel. Il se réconforte dans le fait qu'une solution valable de la part du gouvernement pourrait réaligner très sensiblement le cours des choses.

« Je ne dis pas que ça ne m'inquiète pas, mais je crois que l'insécurité est la même pour les autres grands partis qui sont affectés de la même manière par les deux nouveaux. Et puis il y a les indécis qui sont

très nombreux à 37 % ».

Ce sondage Gallup a été réalisé entre les 10 et 13 avril sur la base de 1024 entrevues à domicile auprès d'adultes canadiens. Avec un échantillon de cette taille, la marge d'erreur maximale acceptée est de 4 points, 19 fois sur 20. Cette marge s'accroît sensiblement dans le cas des résultats régionaux.

Lauralco...

die. Selon M. Paul Rouillard, responsable de ce dossier à la Fédération de l'UPA, les termes du contrat signifient que l'expansion de l'usine obligera la municipalité à agrandir la zone-tampon et qu'une nouvelle vague d'expropriations est à prévoir, ce que dément le maire Bouillé.

Le porte-parole des expropriés de la zone-tampon, M. Paul Guy, partage l'opinion de l'UPA et s'étonne que le contrat n'ait pas été rendu public par la municipalité.

Quoi qu'il en soit, Lauralco devrait présenter un nouvel avis de projet au ministère de l'Environnement dans le cas d'une augmentation de sa production. Récemment, au ministère, on affirmait que rien de tel n'avait été déposé.

Plus d'une quarantaine de propriétaires de la zone-tampon de 1106 acres ont fait jusqu'à maintenant l'objet d'un avis d'expropriation de la part des municipalités de Deschambault et de Portneuf-Station. A cela, s'ajoutent environ une quarantaine d'autres propriétés qui ont été touchées pour la création du parc industriel de 1600 acres.

Par ailleurs c'est hier qu'a débuté, dans le port de Québec, le déchargement du Daishowa Voyageur, un navire venu du Venezuela pour livrer les caissons qui serviront à la fabrication de l'aluminium dans l'usine de Lauralco. Il s'agit du deuxième débarquement de ce genre de cargaison, et il devrait y en avoir encore deux autres d'ici la fin des travaux.

Chaque caisson pèse 36 tonnes et sera transporté — un à un, on s'en doute — par camions spéciaux jusqu'à l'usine. En tout, l'usine a dépensé 20 millions \$ pour la fabrication d'un total de 264 caissons. Ceux-ci sont en fait d'immenses marmites dans lesquelles on fabrique l'aluminium par électrolyse.

Menace...

versées pour compenser les victimes de la crise ont été payées à des Amérindiens.

Certains indemnisés auraient été « acteurs et négociateurs de la crise », ajoute M. Chevette qui dit avoir trouvé parmi ces indemnisés « le nom d'une personne que je sais étroitement liée par la SQ à la contrebande de cigarettes ». Le ministre lui répond d'être prudent à cet égard. « On pourrait étaler 3000 dossiers sur la place publique », fait remarquer M. Ryan.

Selon les chiffres fournis par son ministère en date du 2 avril, l'ensemble des programmes d'aide mis sur pied dans le cadre de la crise ont entraîné des déboursés de 19,3 millions \$ au gouvernement. De cette somme, 3,3 millions \$ ont été versés à des autochtones.

Ce sont les dédommagements pour hébergement et subsistance qui accaparent la majeure partie de ce montant, le gouvernement ayant

payé 2,8 millions \$ à 2211 citoyens amérindiens dans le cadre de la crise par rapport à 7,8 millions \$ versés pour les mêmes fins à 6516 non-autochtones.

Rapport public

M. Ryan a par ailleurs pris l'engagement de rendre public d'ici l'été un rapport sur l'action de la Sûreté du Québec au cours de la crise.

On y expliquera notamment ce qui s'est passé le 11 juillet 1990, quand a été lancé l'assaut dans le cadre duquel le caporal Marcel Lemay devait trouver la mort, ainsi que ce qui s'est produit le 12 août, sur le pont Saint-Louis-de-Gonzague, lorsque la police a utilisé la force pour évacuer des manifestants. Ce rapport exposera les « carences et ce qu'on entend faire pour les corriger », a promis le ministre qui s'est dit prêt à participer ensuite à une nouvelle commission parlementaire si l'opposition le souhaite.

M. Chevette demeure sceptique. Il accuse le ministre de négocier le contenu de ce rapport avec la SQ pour en expurger ce qui serait susceptible d'embarrasser le gouvernement. « Je trouve ça inadmissible », dit-il.

Hydro...

Nous avons simplement expliqué que si des plaintes étaient logées, bien sûr nous devrions enquêter. Nous avons aussi indiqué quelles seraient les compagnies susceptibles d'entreprendre ce type de procédure, mais c'étaient des hypothèses. Il n'y en a pas eu de plaintes et personne ne nous a demandé d'enquête sur quoi que ce soit.

Exaspéré par l'ampleur qu'a prise cette affaire, M. Riley conclut en espérant que toute cette publicité ne donne pas justement l'idée aux compagnies de tenter leur chance.

Ca ne semble toutefois pas être le cas, selon les indications fournies également par un porte-parole du géant américain Alcoa, M. Alfred Posti. « Nous n'avons logé aucune plainte, a-t-il confirmé, et nous n'avons pas l'intention de le faire. »

La question des approvisionnements en énergie ne semble d'ailleurs pas inquiéter la multinationale. Le type de contrats signés par Hydro et les alumineries est devenu monnaie courante dans l'industrie à travers le monde, rappelle M. Posti.

Par ailleurs, les compagnies américaines n'auraient pas pris connaissance des contrats, contrairement à l'impression répandue ici à l'effet que le contenu en soit diffusé partout à travers le monde, sauf au Québec. Un porte-parole d'Alcan à Washington a en effet affirmé au SOLEIL que le contrat de Norsk Hydro n'avait été publié nulle part aux États-Unis.

Ce que soutient aussi Hydro-Québec. Le vice-président aux marchés industriels, M. Joseph McNally, a indiqué hier que, parmi tous les articles de journaux sur lesquels la société a mis la main, aucun ne dévoile le contenu des contrats.

M. McNally a par ailleurs ajouté qu'Hydro-Québec ne s'était pas inquiété outre mesure des présumées plaintes logées devant le Département du Commerce. S'il y avait effectivement eu de telles plaintes, le gouvernement canadien en aurait été avisé, observe-t-il, ce qui n'était pas le cas.

■ Trois blessés

SAINTE-FOY — Trois personnes ont subi des blessures dans une violente collision qui s'est produite un peu après 14 h hier à Sainte-Foy, à la croisée du boulevard Laurier et de la rue de Lavigerie. Un des automobilistes aurait brûlé le feu de circulation. Les policiers ont dû utiliser les outils de désincarcération pour dégager un des conducteurs blessé gravement. Un homme et une femme qui occupaient l'autre véhicule ont été blessés légèrement.

■ Pétition pour la 354

SAINT-CASIMIR — Une pétition de 1572 signatures a été remise, hier, au député-ministre de Portneuf, M. Michel Pagé, afin que soit refaite au plus tôt la route 354, qui relie Saint-Raymond à La Pêrade, dans le secteur du rang Rapide-sud à Saint-Casimir. Appuyant le groupe de citoyens du rang, la municipalité de St-Casimir a fermé cette route au trafic lourd le 18 avril dernier. La route très achalandée restera interdite aux camions tant que M. Pagé et le ministère des Transports ne répondront pas aux demandes des citoyens. Il s'agit d'un dossier qui remonte à 1977.

■ Femme pompière blessée

ST-JEAN-CHRYSOSTOME — Nancy Cantin, pompière volontaire à Saint-Jean-Chrysostome, a subi des blessures aux jambes, hier, aux cours de manœuvres de vérification sur le système hydrostatique du véhicule des incendies. Elle a été atteinte par un boyau sous pression. L'accident s'est produit à la station d'épuration des eaux située rue des Moulins. Mme Cantin a pu regagner son foyer après avoir été soignée à l'hôpital où on lui a fait quelques points de suture.

UNE EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE

le pull mondrian

c'est un coup de maître dans la collection de pulls tricot de coton pour la contemporaine... c'est le jeu des trois couleurs primaires, relevées par l'orange, le fuchsia, le turquoise sur trame orthogonale de lignes noires... c'est l'art de Piet Mondrian dans la mode printemps-été 91! notre exclusivité 95,00

contemporaine*

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30
JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00
SAMEDI DE 9H30 À 17H00

UNE EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE

la robe imprimé faïence

l'éclat et le charme des imprimés de provenance c'est l'été, le soleil comme les robes légères à manches courtes, comme cette robe portefeuille, croisée avec un double boutonnage... c'est la fraîcheur des couleurs de porcelaine sur tricot de coton blanc ou rouge flamboyant. t.p.m.g. 120,00

contemporaine*

la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

6/49
9-18-22-26-32-36
(complémentaire)
19
EXTRA
609086

LA QUOTIDIENNE
tirage du 24 avril
3-4-3
4-2-2-8

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL
DE L'ARGENT
SONNANT
647-3311
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

LA TROIS

LE SOLEIL

Déchirée, la FAS dit oui au gel

Daniel Johnson se trompe en voyant l'amorce d'un nouveau partenariat, dans l'accord convenu avec les dirigeants syndicaux du secteur public, estime le président de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN). Pour M. Sylvio Robinson, il s'agit plutôt d'un partenariat avec le revolver sur la tempe. Mme Monique Simard, vice-présidente de la CSN, trouve pour sa part que le ministre exagère et fait une mauvaise interprétation de l'entente.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Conscients que leur vis-à-vis est en meilleure posture et que leur fédération pourra refaire ses forces au cours des prochains mois, les quelque 700 délégués, réunis hier à Québec, ont néanmoins accepté majoritairement de présenter, d'ici la mi-mai, à leurs 95 000 membres, l'entente qui entrainera en 1992 un gel de leurs salaires, suivi d'une majoration de 3 % à partir du 30 juin. « Un rejet de l'entente se traduirait tout probablement par un décret gouvernemental encore moins avantageux », a souligné une déléguée d'Urgence-Santé.

Ce n'est cependant pas avec gaieté de cœur que la direction de la plus importante fédération de salariés du secteur public, reconstruit pour son militantisme, a formulé hier une recommandation d'acceptation. « C'est pas le Pérou (...) Dans un autre contexte, nous n'aurions pas recommandé l'entente. Mais, devant un Johnson arrogant, prêt à recourir à une loi et à faire passer encore une fois les salariés de l'État pour des bien payés... », a expliqué le président dans son discours d'ouverture du conseil fédéral spécial.

M. Robinson, tout comme bien des délégués, ne cache pas et ne néglige pas non plus le fait que la mobilisation des membres est à son plus bas, depuis la « volée mangée » par la FAS lors de la dernière ronde de négociation. Les membres sont en effet encore affectés par la perte d'ancienneté qu'a entraînée leur grève illégale de septembre 1989.

Mais de la à parler de partenariat avec le gouvernement, il y a une marge que le président de la FAS ne franchit pas. « Non merci à un partenariat avec un gouvernement qui s'attaque aux salariés du secteur public, aux femmes et à la gratuité des soins de santé! ».

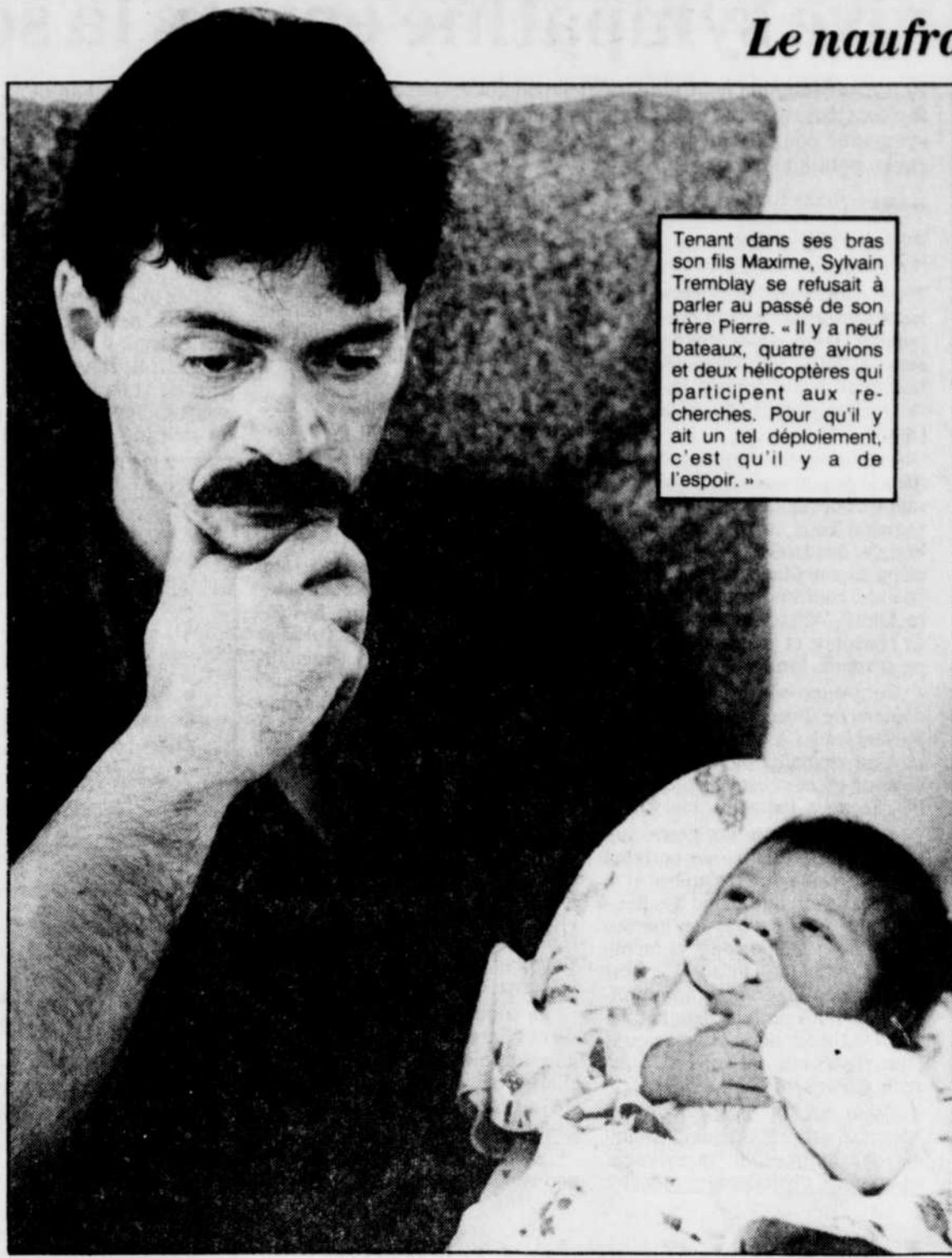
Mme Simard estime pour sa part que le président du Conseil du Trésor dénature l'entente. « Celle-ci était la moins pire des formules que nous pouvions négocier dans le contexte économique et face à l'essoufflement des membres », explique-t-elle au SOLEIL. Selon la vice-présidente de la CSN, l'accord convenu avec le gouvernement et les centrales du secteur public n'a rien de comparable avec l'entente conclue récemment chez Aciers inoxydables Atlas, de Tracy. « À Tracy, ce n'était pas un compromis syndical. Le syndicat a fait des gains importants ».

Au conseil de la FAS hier, les délégués syndicaux ne pouvaient toutefois pas crier victoire. Le fatalisme était plutôt de mise. Même qu'il a fallu quelques minutes avant que le premier délégué se présente au micro pour lancer le débat. Si bien que M. Serge Martel, du CSS du Bas-du-Fleuve, avait l'impression de se retrouver dans une unité de soins palliatifs : « Prends ça mon garçon tu vas moins souffrir ». Comme d'autres délégués qui ont pris la parole au conseil, M. Martel croit que « cela n'a pas d'allure que des syndicats se signent un décret ». « D'accord pour mourir, mais je vais essayer de gigoter avant! » lance-t-il. Pour un autre délégué, accepter de recommander l'offre équivaut à l'euthanasie.

Le président de la FAS estime cependant que ce n'est pas en « se faisant décroter qu'on va donner aux gens confiance et foi en l'avenir ».



Monique SIMARD



Tenant dans ses bras son fils Maxime, Sylvain Tremblay se refusait à parler au passé de son frère Pierre. « Il y a neuf bateaux, quatre avions et deux hélicoptères qui participent aux recherches. Pour qu'il y ait un tel dépitement, c'est qu'il y a de l'espoir. »

« Tant qu'il y a de la vie... »

□ Jusqu'au coup de fil fatidique, Sylvain Tremblay a espéré revoir son frère vivant

PETITE-RIVIÈRE — Sylvain Tremblay, de Petite-Rivière dans Charlevoix, berçait son fils, Maxime, 4 jours, dans la cuisine de sa résidence, hier après-midi. Il avait toutes les raisons de se réjouir, l'accouchement a été sans problème et le poupon est en parfaite santé. Pourtant, il était inquiet. Son frère Pierre figurait sur la liste des cinq marins disparus au large de Chandler.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« Jusqu'à preuve du contraire, il est vivant. Tant que la compagnie ou la Sûreté du Québec ne me le confirmera pas, Pierre n'est pas mort », disait-il un peu pour se rassurer. « Ils en ont trouvé un, ils vont mettre la main sur les autres bientôt. »

Sylvain Tremblay vivait, hier, ce drame d'une façon très spéciale. Il est lui aussi à l'emploi de la firme McAllister comme mécanicien. Le Patricia B., il le connaît très bien. Tout comme les membres de l'équipage. « Ce sont (il se refuse à parler au passé) des confrères de travail. »

Le navigateur ne sait pas ce qui a pu se produire. « On peut supposer n'importe quoi. Une vague, un bris, un haut fond... Ce que je sais, c'est que le bateau était sécuritaire et qu'il faisait très bien la mer. » Sylvain Tremblay dit qu'il était à bord il y a deux ans lorsque le remorqueur s'est rendu aux chantiers maritimes de Pictou. « Ça avait brassé, mais il n'était rien arrivé. À aucun moment je n'ai eu peur. »

Son frère Pierre, 28 ans, travaille sur les bateaux depuis qu'il a l'âge de 16 ans. Ses frères Bernard et Jocelyn naviguent encore. Raynald travaille maintenant sur la construction. Il faisait partie de l'équipage d'un cargo qui a sombré il y a deux ans à la hauteur de Les Escoumins à la suite d'une collision. La navigation chez les Tremblay de Petite-Rivière, c'est une affaire de famille.

Le jeune père de quatre enfants avoue qu'il est préoccupé. « J'y pense, c'est certain. S'il n'y avait pas eu l'accouchement, ça aurait pu être moi qui se serais retrouvé là-bas. »

Sylvain attendait une bonne nouvelle. « Plus le temps passe, pire c'est mais tant qu'il y a de la vie... », répétait-il. À la sonnerie du téléphone, sa physiologie change de façon perceptible. L'espoir, la crainte, tout y passe. Les minutes sont longues, les heures des éternités... Informé en fin de journée de la mort de son frère, Sylvain a tout simplement dit qu'il ne voulait plus parler de ce drame, gardant sa douleur pour lui et les siens.

« Du côté de ma mère, une Bouchard, c'était une vraie famille de marins. Pierre et moi, on ne s'est jamais retrouvés en situation d'urgence », se rappelle-t-il. Il faut dire que la plupart du temps, ils travaillaient dans le port de Montréal.

Un accord entre Saddam et les Kurdes

(Reuter, AFP, NYTNS) — Un accord de principe sur une plus grande autonomie du Kurdistan a été conclu entre les mouvements rebelles kurdes et le président irakien Saddam Hussein, a annoncé hier le chef rebelle kurde Jalal Talabani.



Un Kurde agonisant est réconforté par son fils dans un camp de réfugiés.

Au cours d'une conférence de presse organisée à l'issue d'une rencontre avec Saddam Hussein, Talabani a aussitôt lancé un appel aux réfugiés kurdes massés aux confins de l'Irak et de la Turquie pour qu'ils regagnent leurs foyers en Irak.

Les États-Unis et plusieurs chefs rebelles en exil ont réagi avec scepticisme, soulignant que Saddam était revenu sur beaucoup de promesses dans le passé.

M. Talabani a indiqué que cet accord, prévoit une nouvelle forme d'autonomie pour le Kurdistan de même que des garanties de démocratie, le pluralisme et la « protection de l'unité nationale de l'Irak ».

« La démocratisation en Irak sera la principale garantie du respect des droits nationaux des Kurdes », a-t-il noté.

M. Talabani a annoncé que de nouvelles négociations se tiendraient la semaine prochaine pour discuter des détails.

« Nous avons discuté dans un réel climat de confiance. Cela fait 28 ans que je mène les négociations avec les autorités irakiennes. Je n'ai jamais trouvé un tel esprit de confiance. Nous sommes tous des Irakiens. Je combats les autorités depuis 1961, mais parfois nous sommes obligés de revenir discuter », a-t-il noté.

Saddam Hussein a reçu pendant un peu plus d'une heure la délégation kurde. Selon les images de la télévision irakienne, Saddam a chaleureusement donné l'accolade aux quatre chefs rebelles.

À la frontière

Entre-temps, le président George Bush a déclaré hier que la présence de forces irakiennes à Zakho, au nord de l'Irak, où doivent être installés des milliers de réfugiés kurdes, posait un « sérieux problème » et a affirmé que les États-Unis travaillaient à régler la question.

Les États-Unis ont démenti des informations britanniques selon lesquelles un ultimatum a été donné aux forces irakiennes pour qu'elles évacuent la ville dans les 48 heures.

Près de 200 000 Kurdes ont déjà regagné leurs foyers, a affirmé hier l'agence irakienne INA reçue à Nicosie.



CAVALIER 1991

9295\$*

* Préparation et remise GM incluse, transport et taxes en sus

• 2 ou 4 portes • 2,2 litres
• 5 vitesses • AM/FM cassette
• Miroirs sport
• Chauffe-moteur

Programme GM 91
étudiants finissants:
remise additionnelle de

750\$
si admissible

FOURNIER

Chevrolet Oldsmobile inc.

Boul. de la Capitale-Sortie Pierre-Bertrand

687-5170



Le monde des FONCTIONNAIRES

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

«Occaso»: l'heure de la déprime

C'est jamais drôle d'être employé occasionnel, vous diront les principaux intéressés. C'est l'est encore moins depuis quelques jours au gouvernement.

Hier, LE SOLEIL a annoncé que le Conseil du Trésor, dans un effort pour réduire les dépenses, examinera chacune des demandes pour engager un employé surnuméraire dans la Fonction publique. La directive du Trésor vaut pour la conversion de quelque 4300 postes occasionnels en emplois permanents. Le Trésor exige maintenant une seconde «confession» des ministères avant de donner le feu vert à la création d'emplois permanents.

La semaine avait déjà mal débuté pour certains «temporaires». Lundi, au ministère de l'Énergie et des Ressources, sous-ministres, directeurs et chefs de service ont reçu une lettre rappelant une dure réalité pour le changement de statut: «nous ne pouvons garantir aux employés occasionnels occupant actuellement les emplois qu'ils seront nommés».

La dure réalité en question, c'est le lot de 178 personnes dans ce seul ministère. C'est aussi celui de 679 travailleurs aux Forêts. Et de 230 employés, à la Main-d'Oeuvre et Sécurité du revenu. Cette réalité ne constitue cependant pas une grande surprise: depuis octobre, le Trésor répète sur toutes les tribunes qu'il ne donnera pas la permanence à ceux qui sont déjà en poste. Tout au plus permet-il une certaine forme de priorité pour ceux qui occupent leur siège depuis au moins cinq ans en les faisant participer à des concours qui ne les mettent pas à l'abri de la concurrence des permanents.

La missive a d'autant plus fait avaler de travers les «occasos» du MER qu'elle suit une autre lettre, celle du secrétaire du Conseil du Trésor. Le 4 avril, M. Denis Bédard a fait valoir au sous-ministre François Geoffroy (Énergie) que la conversion des postes est «une excellente opportunité d'atteindre les objectifs d'accès à l'égalité», notamment pour les femmes.

Une employée a pris le téléphone pour dénoncer «cette farce. Les femmes constituent la majorité des occasionnels. Chez nous (au MER), on s'est battu pendant des années pour nos jobs. Là, on va les convertir, mais en prenant des plus jeunes qui sortent de l'école».

Quoi qu'il en soit, malgré le gel du Trésor et le courroux des employées, le «processus» de recrutement est bel et bien en marche. Récemment, l'Office des ressources humaines a ouvert un concours pour dénicher, d'un coup, 30 agents de bureau pour l'Énergie et Ressources et le Revenu. Ça faisait des lunes, murmure-t-on, que ça ne s'était pas vu.

OPDQ: les fonctionnaires au tapis

Une fois, deux fois, trois fois. Les fonctionnaires de l'Office de planification et de développement du Québec ont à trois reprises recommandé de ne pas subventionner Demtec. Au bout du compte, la firme qui fabriquera des maisons modulaires à Princeville s'est relevée pour encaisser un prêt de 102 000 \$.

Des documents, qu'une main anonyme a expédié, laissent croire que le ministre Yvon Picotte a renversé la décision de ses collaborateurs. Le 4 décembre 1990, le 20 décembre 1990 et, finalement, le 21 janvier 1991, les «instances régionales» avaient affirmé que le coup de pousse de PRECEP (Programme régional de création d'emplois permanents) n'était pas indispensable.

Après avoir parlé à des fonctionnaires qui ne se souvenaient plus du dossier, LE SOLEIL s'est fait expliquer par le porte-parole du ministre Picotte qu'une erreur s'est glissée dans l'examen du projet. À tort, l'Office a cru qu'un des actionnaires était aussi le fournisseur de la compagnie qui créera 25 emplois. Après correction, l'aide a été approuvée. D'ailleurs, fait savoir M. Pierre Filion, la Société de développement industriel y va aussi d'un prêt participatif de 210 000 \$. Blanc comme neige? Même le député péquiste représentant Princeville, M. Jacques Baril, signale qu'il a suivi et appuyé l'idée.

«Le problème des gens qui t'envoient des documents dans une enveloppe brune, commente en riant M. Filion, c'est qu'ils n'expédient que les pages qui font leur affaire.» Avis au collaborateur sans nom: il manque entre autres les pages 000004 à 000008...

Drouin recrute des patrons pour la défense du Canada

MONTREAL — Le successeur de M. Claude Castonguay à la tête du groupe La Laurentienne poursuit la croisade de son ancien patron en faveur de l'unité canadienne. M. Jacques Drouin est en effet à réunir un groupe d'hommes d'affaires québécois décidés à défendre le fédéralisme et dont le leadership serait confié à M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

M. Drouin a confié hier qu'il espérait regrouper avant l'été entre 40 et 50 chefs d'entreprises du Québec, «et peut-être plus».

Cette nouvelle version des «Amis du lac Meech» qu'avait piloté M. Castonguay, veut être le pendant québécois du Conseil canadien des chefs d'entreprises qui s'apprête à lancer une autre campagne nationale en faveur du renouvellement du fédéralisme, a dit le président du conseil et chef de la direction du groupe La Laurentienne.

Quant à M. Castonguay, devenu sénateur, il serait bientôt nommé co-président de la commission parlementaire sur l'unité canadienne que le gouvernement Mulroney mettra sur pied le mois prochain.

«Le Canada est un pays formidable», avait lancé M. Drouin quelques minutes plus tôt devant les actionnaires de la compagnie. Il a comparé la situation actuelle à celle d'un vieux couple qui se chamaille depuis 200 ans et qui parle de divorcer.

«Un couple qui divorce se retrouve inévitablement appauvri,

spirituellement et matériellement», a dit M. Drouin qui estime que ni le Canada ni le Québec n'ont les moyens de se payer un divorce.

M. Drouin veut bien admettre que le fonctionnement du système canadien «a donné lieu à un désastre sur certains plans». Mais il croit également «qu'on a un succès extraordinaire comme pays. Alors pourquoi mettre ça en péril?».

Le président de La Laurentienne souhaite que son intervention ne soit pas considérée comme un plaidoyer en faveur du statu quo. «Il faut certainement revoir en profondeur le partage des pouvoirs et ramener le pouvoir de dépenser le plus près possible de la population», pense-t-il, conformément au credo néo-fédéralisme.

Enfin, M. Drouin croit que le divorce entre le Canada et le Québec n'est «ni souhaitable ni probable» mais que s'il devait survenir, il aurait peu d'impact sur l'entreprise qu'il dirige. «Nous avons toutes les intentions de poursuivre nos activités à l'échelle canadienne, quels que soient les développements politiques et nous adapterons au besoin nos structures aux changements éventuels», a-t-il dit.

Les députés français animés par une vive sympathie envers la souveraineté

PARIS — Malgré la neutralité officielle du gouvernement français dans le débat constitutionnel, un vif sentiment de sympathie pour la souveraineté du Québec se développe dans la classe politique française.

textes de MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Tous n'affichent pas leurs couleurs aussi ouvertement que le député de l'Isère, Alain Moyné-Bressand (UDF), qui reprend sans hésitation à son compte le «Vive le Québec libre!» du général de Gaulle.

«Nous voyons se manifester dans l'opinion québécoise un courant très net en faveur de la souveraineté. Tout naturellement, en France, beaucoup d'observateurs, citoyens ou élus, adhèrent à ce choix», confirme cependant Pierre-André Wiltzer (UDF), député de l'Essonne et président du groupe d'amitié France-Québec.

Ce groupe compte quelque 70 députés de diverses tendances représentés à l'Assemblée nationale. Une vingtaine d'entre eux ont déjeuné en compagnie du chef du PQ, Jacques Parizeau, hier midi.

«C'est vrai que les gouvernements sont tenus à une certaine réserve, mais entre le Québec et la France, il y a quand même des liens humains. Nous avons les mêmes ancêtres, le même sang, la même langue, la même culture. Ce n'est plus la non-ingérence, non-indifférence, mais de la sympathie active», a-t-il expliqué aux quelques journalistes qui ont suivi M. Parizeau à Paris.

Selon lui, la classe politique française est pratiquement unanime sur la question québécoise. «On peut difficilement déceler

des divergences sur ce sujet-là».

«Il est sûr que la classe politique française a un sentiment favorable aux thèses souverainistes», a expliqué au SOLEIL le député de la Manche, René André (RPR), mais il ajoute qu'elle «ne connaît pas très bien le problème».

Si le Québec choisissait la voie souverainiste, nous ne pourrions pas ne pas l'encourager», estime-t-il. Cela va de soi pour le RPR, à cause de son héritage gaulliste, mais selon lui un gouvernement socialiste adopterait la même attitude «ne serait-ce que pour des raisons de politique intérieure». Selon M. André, le RPR est le parti français le plus proche du PQ sur la question constitutionnelle. Il échappe un ricane ment quand on lui rappelle que son chef, Jacques Chirac, est considéré comme un grand ami de Robert Bourassa.

Marc Laffineur (UDF, Maine et Loire) estime que sur le plan sur le plan économique, «le Québec ne peut pas vivre sans le Canada» dit-il. Cela suppose-t-il une union politique? «Ce serait une ingérence de ma part de répondre. Vous ne me ferez pas dire ce que je pense qu'il ne faut pas dire.»

La comparaison entre le Canada et l'Europe, que M. Bourassa a constamment à la bouche, ne semble pas remporter beaucoup de succès de ce côté-ci de l'Atlantique.

«C'est une comparaison un peu rapide, dit Pierre-Henri Wilt-

La délégation du Québec à Paris pourrait déménager

PARIS — La délégation du Québec à Paris pourrait bientôt déménager. L'immeuble qu'elle occupe depuis 30 ans rue Pergolèse, dans le 16^e arrondissement, ne convient plus à ses besoins.

Déjà, la délégation doit louer des locaux dans deux autres immeubles pour abriter ses services et la nouvelle politique d'immigration, qui vise à doubler le nombre de francophones qui s'établissent au Québec, exigerait des ressources additionnelles.

«Le ministère est bien prêt à m'envoyer des agents de plus, mais à moins de les installer dans la cour, je n'ai pas de place pour les mettre», a expliqué au SOLEIL, le nouveau délégué, André Dufour.

Deux hypothèses sont à l'étude: agrandir l'édifice dont le Québec est déjà propriétaire, ou encore le vendre et en acheter un plus grand. Malgré le prix exorbitant des immeubles à Paris, M. Dufour estime que cette dernière solution pourrait s'avérer plus rentable.

Dans un cas comme dans l'autre, il entend faire en sorte que la délégation reflète davantage la personnalité du Québec. «Vous allez me dire: on n'est quand même pas pour se faire construire un bungalow ou un édifice H. D'accord, mais à l'intérieur, il n'y a présentement rien de québécois.»

M. Dufour promène un oeil découragé sur les toiles abstraites accrochées au mur de l'antichambre. «Dites-moi si vous trouvez que ça représente bien le Québec. L'ameublement n'est pas québécois, il n'y a rien qui ressemble au Québec».

«Et je dirais que ça déteint sur les personnes. Certaines personnes en viennent même à parler pointu, à s'exprimer à la parisienne. Je ne demande pas que les gens sacrent en travaillant ou qu'ils viennent au bureau avec une ceinture fléchée, mais je veux que ça ressemble à chez nous.»

La semaine dernière, il a décidé d'accrocher au mur une grande photo de Robert Bourassa.

En poste depuis moins de deux mois, M. Dufour constate qu'il y a beaucoup de travail à faire pour redonner une image positive du Québec.

M. Dufour se désespère que Québec ne lui ait pas encore déniché un directeur des communications. Le poste est vacant depuis plus d'un an et demi. En attendant, il constate que les déni- greurs ont beau jeu.

Il n'a que des bons mots pour le personnel de la délégation, dont il vante le professionnalisme. «C'est peut-être la réaction d'un ancien sous-ministre, mais je sais

zer. C'est très loin de la situation au Canada. L'exemple européen ne va pas du tout à l'encontre de la souveraineté. Au contraire, même en Europe, on a de petits pays qui sont tout à fait souverains et qui vivent très bien dans un ensemble économique vaste.»

Bien que l'horaire officiel de M. Parizeau ne semble pas toujours très chargé, il multiplie les visites privées. Il rencontrait hier des gens de la banque et de l'édition, avant d'aller souper à la résidence du délégué général du Québec.



Aucun ministre sur la liste d'invités, mais du personnel politique, Alain Peyrefitte et Jacques-Yvan Morin.



Blouson sport 299,95 \$

EN EXCLUSIVITÉ

PERREAULT

Monsieur

présente sa collection

Explorade

LES GALERIES DE LA CAPITALE 622-0835



Liquette lin et viscose 259,95 \$
Pantalon lin et viscose 169,95 \$
Chemisier lin et viscose 169,95 \$

PERREAULT

présente sa collection

LES GALERIES DE LA CAPITALE 626-7322

PLACE STE-FOY 658-0081



Un forfait des Américains retardera le plan d'Hydro-Québec de six ans

La ministre de l'Énergie, Lise Bacon, a indiqué hier qu'une annulation des contrats d'exportation d'électricité vers New York et le Vermont forcerait Hydro-Québec à retarder de six ans le projet Grande-Baleine. Les Québécois devraient alors payer plus cher leur électricité.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Mme Bacon a reconnu hier « la possibilité de retarder les travaux de Grande-Baleine puisque tout le processus à suivre pour se conformer à la convention de la Baie-James est très long ». À tel point, souligne-t-elle, que l'échéancier ne permettrait plus de faire face aux « impondérables » de la construction.

Mme Bacon a précisé qu'il « faudrait construire les barrages en situation idéale et ça n'existe que très rarement ». Ces retards « font en sorte que les Américains remettent en question les contrats intervenus », a-t-elle soutenu.

Appelée à commenter une déclaration en ce sens du président d'Hydro-Québec à sa sortie de l'Assemblée nationale, la ministre s'est défendue de faire de la « stratégie » pour hâter les études environnementales. Mme Bacon souligne néanmoins qu'un abandon

des contrats d'exportation aux états du Vermont et de New York - qui totalisent quelque 22 milliards \$ - aurait un effet sur les tarifs d'électricité.

La ministre explique que les contrats d'exportations permettaient de devancer les travaux puisqu'ils financiaient « en grande partie » la construction de ces barrages. Mme Bacon soutient que ceux-ci seraient toujours nécessaires pour satisfaire à la demande domestique mais que les Québécois devraient alors le faire « à leurs frais ». Les travaux seraient cependant retardés de six ans, soit jusqu'en 2004.

Elle refuse d'indiquer quel serait l'impact réel sur les tarifs d'électricité mais soutient que Québec perdrait certainement « le troisième rang au monde » pour les plus bas tarifs.

Mme Bacon garde cependant espoir de pouvoir vendre l'énergie promise à New York et au Vermont. Hier, Hydro-Québec annonçait qu'une entente était interve-

De plus, Québec perdrait certainement « le troisième rang au monde » pour les plus bas tarifs.

nue avec les Vermont Joint Owners pour prolonger de sept (7) mois les délais prévus au contrat. Les deux parties ont convenu de reporter au 30 novembre prochain la date à laquelle ils peuvent se retirer du contrat en question.

Le contrat intervenu avec le Vermont prévoit des ventes de quelque 5,8 milliards \$. Celui avec le New York Power Authority représente des ventes de près de 17 milliards \$ qui font l'objet d'un réexamen outre-frontière.

En commission parlementaire hier matin, le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, répétait que la procédure prévue à la convention de la Baie James sera respectée.

M. Paradis rappelait devant les journalistes que son ministère avait reçu le projet d'Hydro-Québec pour les barrages de Grande Baleine « il y a à peine cinq mois ». « On ne peut quand même pas demander au ministère de

l'Environnement d'approuver, en cinq mois, le plus important projet de construction en Amérique », concluait le ministre.

M. Paradis répondait ainsi aux attaques de la coalition pour le projet Grande-Baleine qui déplorait le « manque de planification et de cohésion du gouvernement » dans le dossier du développement de la Baie-James. M. Paradis a indiqué qu'il avait déjà communiqué avec le nouveau ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, pour lui indiquer son intention de traiter « de façon prioritaire » le dossier Grande Baleine.

L'évolution du dossier préoccupe d'ailleurs au plus haut point le premier ministre Bourassa qui a jugé bon de réunir ses deux ministres et les présidents d'Hydro-Québec, la semaine dernière, pour faire le point. Celui-ci entend se tenir au fait de l'évolution du dossier en tenant de semblables réunions « à intervalles réguliers », indiquait hier Mme Bacon.

À tel point, souligne Mme Bacon, que l'échéancier ne permettrait plus de faire face aux « impondérables » de la construction.

Ryan ne sera pas au congrès des maires

Le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, dont la réforme a de nouveau été sérieusement remise en question hier par les maires des banlieues de Montréal, ne participera pas au congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendra au centre des congrès de la capitale les 2, 3 et 4 mai prochains.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

En accord avec le président intérimaire de l'UMQ, M. Ralph Mercier, le ministre Ryan estime en effet que, compte tenu de l'état désastreux des relations entre les deux parties, il serait « pour le moins inconvenant » qu'il assiste à cette assemblée qui réunit une fois l'an environ 2 000 maires et conseillers de toute la province. On se rappellera qu'il y a quelques jours le ministre avait déjà annoncé l'annulation de la tenue de la Semaine des municipalités pour des raisons similaires.

Ce 70e congrès de l'Union des municipalités du Québec, qui se tiendra sous le thème « Le citoyen avant tout », sera le deuxième en autant d'années d'où sera absent le ministre des Affaires municipales puisque l'année dernière, le titulaire, M. Yvon Picotte, n'y avait pas assisté sous prétexte qu'il partait en vacances aux mêmes dates. Quelques semaines plus tard, M. Picotte abandonnait son poste à M. Ryan.

Maires en colère

Par ailleurs, hier, une délégation de membres de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal s'est rendue au Parlement rencontrer M. Ryan et le caucus des députés afin de leur démontrer à quel point sont erronés les chiffres appuyant la réforme prévoyant le transfert de responsabilités dans le champ fiscal des municipalités.

« On nous affirme sans cesse que les Québécois paient moins cher que les Ontariens sur le plan fiscal, de dire le président de la conférence, M. Jérôme Choquette, si l'on compare les contribuables de la région de Montréal avec ceux de Toronto, c'est complètement faux ! »

Après avoir rappelé que les mesures fiscales mises à la disposition des villes pour défrayer le coût de nouvelles responsabilités (transport en commun, police, voirie locale, etc) étaient plus que difficilement applicables, M. Choquette a souligné que le moment choisi par le gouvernement était loin d'être idéal.

« En temps de récession c'est pas le temps d'imposer un nouveau fardeau comme cela alors que tout le monde est déjà pris à la gorge par la situation économique », a affirmé le maire d'Outremont.

Qualifiant de « trop granitique, trop monolithique » la position de M. Ryan, M. Choquette a jugé que la situation actuelle constituait un « divorce béant entre le ministre et les municipalités » et que, par conséquent, ce dernier ne pourra probablement pas demeurer longtemps encore aux Affaires municipales.

GRATUIT



DES BICYCLETTES

CCM



La Clef de Sol vous offre, une fois de plus, sa PROMO VELO mettant en vedette les réputées bicyclettes CCM, le vélo sport BMX et le vélo de montagne valant respectivement

149 \$ et 279 \$

HITACHI

... Une BMX GRATUITE à l'achat de cette caméra VHS HITACHI VM 1300, générateur d'écriture, éclairage minimal de 3 lux, lentille zoom motorisée 6X, à focal F 1,4, fondu, et une valise rigide Hitachi d'une valeur de 120 \$ incluse.

899\$

SONY

... Une BMX GRATUITE à l'achat de cette caméra 8 mm SONY CCD-F33, zoom motorisé 6X, mise au point automatique, lecture directe sur la télé, fonction macro, micro, omnidirectionnelle

899\$

Canon

... Une BMX GRATUITE à l'achat de cette caméra 8 mm CANON E57, avec télécommande, lentille zoom motorisée de grand angle à téléobjectif 10X, fonction macro et fondu, affichage de la date et du titre, manuelle ou automatique.

1199\$



En collaboration avec
Télévision
Quatre Saisons

SERVICE • ENTRETIEN • RÉPARATION

Saint-Jean, 522-2011 • BOUVIER 622-2655

La clef de sol

No payez rien
L'été

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit, vous pouvez ne payer que le 21 juin 1991 sans intérêt, ou premier versement le 21 juillet 1991. Applicable sur certains articles de 300 \$ et plus spécialement identifiés en magasin.

Aut. de la Capitale, sortie
P.-Bertrand-Nord, 840, Bouvier 627-0840
2, rue Saint-Jean, angle Salaberry 524-8431

DécoMeuble

Léon

depuis 1909

bouscule le marché

les **25** **26** **27** avril
JEUDI VENDREDI SAMEDI

**pour tous vos achats durant ces 3 jours
réglez-en le solde en
JANVIER'92**

**SANS INTÉRÊT
AUCUNS FRAIS
AUCUN DÉPÔT***

* CONDITIONS GÉNÉRALES: sous réserve de l'approbation du service du crédit. Achat minimal requis de 300\$. Réglez le solde en janvier 1992, sans intérêt et aucuns frais. Aucun dépôt à effectuer à l'exception des taxes de vente.

Cette offre ne s'applique pas aux achats antérieurs.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Guincaillerie Nap. Boly
667-7851

LÉVIS-LAUZON
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

Johnson: Québec n'a pas fini de serrer les ceintures

Au moment de présenter un budget qui alourdira le fardeau fiscal des contribuables et augmentera le niveau du déficit, le gouvernement veut prouver qu'il fait sa part en exerçant un contrôle serré sur chacune des dépenses des ministères.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Comme le révélait hier LE SOLEIL, le conseil des ministres a décidé que, d'ici le 31 mars 1992, le Conseil du Trésor devra approuver chaque embauche et le versement de toute subvention.

« Il ne faut rien laisser au ha-

sard si on veut limiter l'augmentation du déficit et du fardeau fiscal », a commenté le président du Conseil, M. Daniel Johnson. Quant au ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, il a expliqué au SOLEIL qu'avant « de recourir à d'autres moyens, il fallait voir à ce qu'on fasse le ménage chez nous. »

M. Levesque indique qu'il précisera dans son discours du budget quelle somme il compte épargner par ces mesures. Mais il ne s'agit pas de centaines de millions de dollars, dit-il. « Ce ne sont pas des grands programmes, ce sont des petites économies qui ont une valeur symbolique mais en même temps une valeur financière. On ne ferme pas tout, on dit que tout doit être considéré à la lumière du resserrement actuel. »

M. Levesque affirme qu'il ne craint pas la réaction des hauts-fonctionnaires qui, dans les différents ministères, voient leur marge de manoeuvre ratatiner comme une peau de chagrin. « Vous avez vu la réaction du côté de la fonction publique par rapport au gel. Les gens se rendent bien compte qu'on ne fait pas ça pour le plaisir de le faire. Les gens vont pouvoir très bien vivre avec ça. »

Le ministre Johnson ne prévoit pas de problème de ce côté lui non plus. « C'est très rigoureux, on le reconnaît. Mais on ne s'en excuse

pas: ce sont des choses qu'il faut faire. »

« Ce que mes électeurs demandent, c'est: est-ce que tous ceux qui dépendent de l'argent savent qu'ils sont surveillés. À partir d'aujourd'hui, la réponse est oui! », ajoute le ministre.

De telles mesures sont habituelles dans les derniers mois de l'année financière, pour assurer le respect des limites de dépenses. Ce qui est exceptionnel, c'est que le Conseil du Trésor commence à serrer les cordons avant même la lecture du budget.

« Nous avons à rencontrer des échéances beaucoup plus difficiles cette année au titre des finances publiques, explique M. Johnson. Il faut donc commencer tout de suite la rigueur budgétaire qui est notre marque de commerce. »

Plus précisément, la décision du conseil des ministres stipule notamment qu'aucun poste ne sera comblé sans l'autorisation préalable du Conseil du Trésor,

qu'il s'agisse de postes permanents ou occasionnels; qu'une autorisation sera aussi requise pour tout contrat d'une valeur supérieure à 10 000 \$, que les voyages hors du Québec ne seront permis que s'ils sont « absolument essentiels »; que le surtemps sera limité au strict minimum.

En ce qui concerne les subventions, elles devront toutes être soumises au Trésor sauf dans certains cas spécifiques comme les subventions aux fins de services de dette, les subventions de fonctionnement dans les réseaux de la santé et de l'éducation, les subventions pour la sécurité du revenu, les services de garde et le soutien aux handicapés ainsi que les subventions aux municipalités et aux organismes de transport.

Quant à la date du budget, elle demeure secrète. Le ministre Levesque a tout de même confirmé au SOLEIL qu'un événement aura lieu le 2 mai. Il célébrera ce jour-là son 65^e anniversaire de naissance.



Monument détruit

L'église centenaire de l'Épiphanie (nord-est de Montréal) a été complètement détruite par les flammes la nuit dernière. L'incendie serait d'origine criminelle. Les dommages sont estimés à 12 millions \$. Jamais la reconstruction de cette église de 850 places ne pourra rendre la beauté et le faste de ses tableaux, de sa voûte en feuilles d'or et de ses vases sacrés.

Développement industriel

C'est l'économie et non l'Environnement qui est responsable des retards

Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis refuse de servir de « bouc émissaire » pour le ralentissement économique. Ce sont plutôt les projets de développement industriel qui, selon lui, se font rares.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« En cette période où nous n'avons à peu près aucun projet à analyser au ministère de l'Environnement, nous les analysons très rapidement de façon à ne pas servir de bouc émissaire au ralentissement économique », a indiqué le ministre aux journalistes qui l'interrogeaient en marge de l'étude des crédits de son ministère hier.

Le ministre précise qu'« aucun investissement industriel » n'est actuellement retardé parce qu'il est l'objet d'étude par les services environnementaux. « Au contraire nous nous appliquons à livrer la marchandise dans des délais records lorsque nous sommes saisis des dossiers. »

Encore mardi, le ministère était pris à partie par des milieux d'affaires qui reprochent au gouvernement ses « tergiversations » dans le dossier Grande-Baleine. La semaine dernière, c'est le ministre de l'Industrie et du Commerce Gerald Tremblay qui mettait en garde contre « la psychose de l'environnement ».

« Le ministère de l'Environnement ne peut servir de bouc émissaire », réplique M. Paradis à l'endroit de « ceux qui tentent de profiter du ralentissement pour que le côté environnemental perde du terrain. J'indique qu'il faut plutôt penser en terme de développement durable. »

Au MENVIQ, on voyage

L'étude des crédits du MENVIQ a par ailleurs permis de constater qu'on voyage beaucoup dans ce ministère. Au point où le député libéral de Saguenay, Ghislain Maltais, suggérerait au ministre de se doter d'une agence de voyage.

Au cours de la dernière année financière, les fonctionnaires du MENVIQ ont dépensé quelque 425 000 \$ en frais de voyage, une augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente. Le budget de gestion interne de ce ministère atteint tout juste 40,8 millions \$ en 1991-92.

Le ministre Paradis reconnaît qu'il y a matière à s'interroger. « Le MENVIQ n'est pas un ministère qui est riche. Il se doit d'être très parcimonieux dans ses dépenses ». Il a donc demandé à son sous-ministre « d'approuver personnellement chacun des voyages ».

Il n'y a cependant pas que les voyages des fonctionnaires qui inquiètent le critique péquiste en matière d'environnement, Denis Lazure. Celui-ci déplore notamment la lenteur du gouvernement libéral dans la mise en application du programme de réduction des rejets industriels.

Le député de Laprairie souligne que le MENVIQ a investi 12 millions \$ dans ce programme et que 69 personnes travaillent à sa mise en application. Rien n'est fait, déplore M. Lazure, parce que « la brigade des ministres économiques n'accepte pas les projets de règlement proposés par l'environnement ».

AGENCE DE RENCONTRE



MARIE-COEUR
- 653-8675

Professionalisme, efficacité
confidentialité assurée

GRANDE VENTE Échantillons de plancher



Profitez de rabais importants sur toutes les marchandises en magasin pendant notre grand balayage de prix.

**AUCUN PAIEMENT
AVANT LE 10 SEPTEMBRE 1991**

(sauf taxes - conditionnel à l'approbation du crédit)

**LA GALERIE
DU MEUBLE**

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

BAGUE À DIAMANTS

Magnifique anneau en or 14K
serti de trois diamants
de première qualité VS1

Une exclusivité PENELOPE
au prix spécial de
750\$

Valeur de remplacement: 1050\$

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 91

PENELOPE

PLACE SAINTE-FOY

**AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT, JUSQU'EN AOÛT 1991***



Canapé inclinable tout confort avec repose-pieds. Recouvrement de tissu jacquard.

SOFA 799\$ CAUSEUSE 699\$ FAUTEUIL 399\$

LE NEUBLEUR
LES AMÉUBLEMENTS
GAUDET

571, SAINT-BERNARD, QUÉBEC (angle Saint-Vallier)
648-9441

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a déclaré hier le chef de l'Assemblée des premières nations, George Erasmus, à un groupe de journalistes médusés. M. Erasmus venait de comparaître devant le comité mixte spécial sur le processus de modification de la Constitution.

« Nous espérons que nous pouvons réparer une partie des dom-

mages auxquels nous avons contribué, comme le manque de communication et l'hostilité entre les communautés. Nous sommes en partie responsables de ce qui arrive à cause de ce que nous avons fait dans le dossier du Lac Meech et ce qui s'est produit cet été. Nous croyons qu'il est dans notre intérêt de prendre notre part du blâme, de demander pardon et de trouver un accord avec lequel nous pourrions vivre », a-t-il dit au cours de ce mea culpa inattendu.

Il a indiqué qu'il aimerait pouvoir s'associer avec Québec pour défendre certains amendements à la Constitution. « Nous voulons recréer la relation qui existait avant l'été dernier parce que les Québécois ont toujours été des défenseurs des autochtones. Ce n'est plus le cas maintenant. Avec ce qui est arrivé l'été dernier avec l'amendement constitutionnel et les événements d'Oka, nous avons perdu un allié important », a ajouté M. Erasmus.

Les relations

Selon lui, la reprise des relations entre les autochtones et le Québec serait à l'avantage des deux parties. « Peut-être qu'en s'associant à nous, il serait plus facile pour le Québec de vendre ses revendications dans l'Ouest » vu la popularité croissante de la cause autochtone dans cette région, a-t-il noté.

Le chef de l'Assemblée des premières nations n'a pas donné d'explications sur son changement de ton à l'égard du Québec. Au cours de la crise d'Oka, M. Erasmus s'était dit d'accord avec les Warriors et accusait la Sûreté du Québec de torturer des Mohawks.

D'autre part, il a indiqué que l'Assemblée des premières nations vient à peine de décider d'élaborer une position constitutionnelle plus large qui pourrait éventuellement être transmise au Québec. Cette proposition toucherait l'ensemble de la Constitution et non seulement les questions autochtones.

Il a dit que les autochtones comprenaient et acceptaient le principe de la société distincte et du droit de veto pour le Québec. « Nous voulons une reconnaissance semblable. Elle n'a pas besoin d'être identique car nous ne sommes pas exactement dans la même situation », a-t-il expliqué.



George Erasmus : « Nous croyons qu'il est dans notre intérêt de prendre notre part du blâme, de demander pardon. »

Meech

Il a aussi tenu à revenir sur la mort de l'accord du lac Meech le 23 juin dernier.

À son avis, les autochtones n'ont pas bloqué les aspirations du Québec mais se sont opposés à différentes clauses de l'accord qui leur nuiraient.

Devant le comité, M. Erasmus n'a pas cessé de faire un parallèle entre la situation du Québec et celle des autochtones. « Je ne pense pas que cela ne fasse aucun bien d'imposer un changement constitutionnel au Québec ou aux autochtones », a-t-il dit en parlant de la ronde actuelle. Il a ajouté que les autochtones voulaient jouer un rôle de premier plan à la table constitutionnelle.

D'ailleurs, il a demandé que la future formule d'amendement exige le consentement des autochtones pour tout changement les touchant directement ou indirectement.

Revendications territoriales

L'annonce d'Ottawa devrait profiter aux Mohawks du Québec

Les Mohawks de Kahnawake et de Kanesatake (Oka) pourraient être les principaux bénéficiaires amérindiens au Québec de la ronde de négociation accélérée sur les revendications territoriales autochtones annoncée lundi par le premier ministre Brian Mulroney.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

C'est l'opinion communiquée hier au SOLEIL par le ministre délégué aux Affaires autochtones dans le cabinet Bourassa, M. Christos Sirros. C'est particulièrement au chapitre des revendications particulières ayant pris racine avant la Confédération, en 1867, que ces deux communautés pourraient éventuellement faire des gains, estime M. Sirros.

Pour ce qui est des Mohawks de Kahnawake, en bordure de la

voie maritime du Saint-Laurent, les revendications territoriales englobent en particulier, a-t-il précisé, une partie du territoire de l'État de New York.

Quant au nouvel échancier pour régler ces questions en litige, soit d'ici l'an 2000, le ministre Sirros y voit là une bonne chose. Du fait entre autres considérations, que ces revendications sont au cœur du contentieux aborigène et que les nouvelles modalités mises de l'avant auront sans aucun doute pour effet d'apaiser les tensions.

Le ministre a plus de réserve, cependant, quant à la création d'une commission royale d'enquête qui se penchera sur la situation économique, sociale et culturelle des premières nations. Son mandat est trop vague pour l'heure et on ne sait encore pas qui siègera au sein de cette commission, a-t-il indiqué.

Toutefois, il croit que les travaux de cette dernière ne peuvent être que complémentaires à la politique globale en matière autochtone que le gouvernement québécois entend préparer, à partir de diverses consultations déjà amorcées avec les principaux intéressés.

Cette politique sera l'oeuvre d'un gouvernement, et non d'un organisme extra-parlementaire comme une commission royale, a conclu M. Sirros.

Les premiers balbutiements fédéraux quant à une politique de règlement des revendications territoriales autochtones remontent à 1973. Quelque 10 ans plus tard, soit en 1982, le ministre des Affaires indiennes du temps, M. John Munro, écrivait qu'il faut maintenant les régler sans plus tarder, pour des raisons de « justice, d'équité et de prospérité ».

Quant aux revendications particulières, ce sont celles qui portent sur l'administration des terres et autres biens des communautés indiennes ainsi que sur le respect de dispositions des traités, donc des demandes ayant comme arrière-plan des obligations légales. Les revendications globales s'inspirent pour leur part des droits aborigènes ou ancestraux.

COUPÉ SPORT

NOS BALLADES SUR LA MONTAGNE NE RESSEMBLENT À AUCUNE AUTRE HISTOIRE. HIER, SOUS LA PLUIE, JE PORTAIS MON NOUVEL IMPERMÉABLE CHOISI CHEZ ARMAND BOUDRIAS. ELLE A ADORÉ MON «LOOK». CE PRINTEMPS, ARMAND BOUDRIAS NOUS PROPOSE UNE INTÉRESSANTE COLLECTION D'IMPERMÉABLES SIGNÉE VALMELINE ET BUGATTI.



pour se conduire en gentleman

ARMAND BOUDRIAS

Place Québec Galeries de la Capitale 6818, St-Hubert, 273-2851 Promenades St-Bruno Place Bonaventure
American Express et autres cartes de crédit bienvenues.

Économisez gros.

Année idéale pour faire l'achat parfait et économiser. Rendez-vous vite chez votre concessionnaire pour découvrir un choix extraordinaire de véhicules abordables: Cherokee, YJ, Comanche, Talon, Vista et la nouvelle Eagle 2000 GTX.

En outre, le Jeep Grand Wagoneer, le summum du 4x4 de luxe, vous est offert avec 2 000 \$ de remise limitée. C'est la fin d'une époque... les stocks sont limités.

Vous fait l'offre spéciale suivante sur la plupart des modèles Jeep et Eagle: **AU CHOIX, JUSQU'À LA REMISE OU TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT.***



Automobiles Jean-Marc Bédard Inc.

Lévis, Québec
(418) 833-3267

Maison neuve Automobiles Inc.

Québec, Québec
(418) 529-8135

Auto Laurier Inc.

Ste-Foy, Québec
(418) 681-4631

Autos A. Gosselin Inc.

St-Nicolas, Québec
(418) 831-2050



À partir de **10 000\$**

FAMILIALE EAGLE VISTA

À partir de **12 875\$** ^{incluant la remise du fabricant}
OU TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT*

- système 4 roues motrices en option
- Garantie 5/100**
- 7 places
- modèle 3 portes à partir de 6 973 \$
- modèle 4 portes à partir de 8 444 \$

EAGLE 2000 GTX

À partir de **13 226\$** ^{incluant la remise du fabricant}
OU TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT*

- transmission totale en option
- garantie 5/100**
- berline sport haute technologie
- place pour 5 adultes
- freins antiblocage en option

JEEP COMANCHE

À partir de **10 010\$** ^{incluant la remise du fabricant}
OU TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT*

- système 4 roues motrices convertible à la volée
- garantie 7/115**
- charge utile standard de 670 kg (1 475 lb)
- moteur 4 L grand rendement en option

EAGLE SUMMIT

À partir de **9 907\$** ^{incluant la remise du fabricant}
OU TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT*

- berline spacieuse à 4 portes
- garantie 5/100**
- conception japonaise
- moteur 1,5 L 12 soupapes

*Offre des concessionnaires. Les véhicules sont au détail devant droit aux remises en argent seulement. **Prix de détail suggéré par le fabricant pour les modèles de base. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Les quantités sont limitées. Le concessionnaire peut devoir commander. Voir un concessionnaire pour les détails sur des véhicules spécifiques. Transport pour le client (2000\$) pour la Eagle Summit (3000\$). Taxes, immatriculation et assurance en sus. En vigueur entre le 1^{er} avril 1991 et la date à laquelle Chrysler Canada met fin au programme. ***Voir un concessionnaire pour les détails. Certaines caractéristiques offertes en option.

LE MONDE

Quatre cas de choléra signalés au New Jersey

TRENTON, New Jersey (AFP, AP) — Quatre personnes, aujourd'hui rétablies, ont été atteintes par le choléra au début du mois après avoir mangé du crabe introduit illégalement aux États-Unis depuis l'Équateur, a annoncé hier à Trenton un porte-parole du département de la Santé de l'État du New Jersey.

Ces quatre personnes avaient mangé du crabe cuisiné en Équateur, transporté illégalement en avion dans un sac en plastique sans réfrigération puis servi sans avoir été recuit, selon la même source.

Quatre autres personnes qui participaient à ce dîner sont aussi tombées malades mais n'ont pas contracté la maladie, a ajouté la porte-parole, selon qui aucun autre cas de choléra ne s'est déclaré dans le New Jersey.

Le porte-parole a estimé ce cas « isolé » et a jugé « très faibles » les risques d'extension de la maladie, compte tenu des conditions sanitaires très bonnes qui prévalent au New Jersey.

Il reste que deux cas que l'on croit être de choléra ont été signalés en Floride, la se-

maine dernière sur des personnes qui avaient séjourné en Équateur.

Entre-temps, plus de 100 personnes sont mortes en Équateur des suites de l'épidémie de choléra qui s'est étendue dans au moins cinq pays de l'Amérique du Sud.

L'Équateur est le pays le plus durement touché par la maladie après son voisin, le Pérou, où le choléra a fait 1150 morts jusqu'ici. L'épidémie a tué au moins trois personnes en Colombie et une autre au Chili. Le Brésil a confirmé un cas de choléra à domicile.

On a dénombré quelque 3000 cas en Équateur, selon le ministre de la Santé Plutarco Naranjo pour qui les chiffres demeurent conservateurs compte tenu de la difficulté d'obtenir de l'information des régions rurales.

Pas de dommages mais panique parmi la population

Nouveau séisme mineur au Costa Rica



Un automobiliste et une cycliste observent les crevasses d'une route de Batan, à 50 km à l'est de San Jose, provoquées par le séisme de 7,4 sur l'échelle de Richter qui a eu lieu lundi au Costa Rica ainsi qu'au Panama. Au moins 74 personnes sont mortes et 1000 autres blessées à cette occasion.

SAN JOSE (AFP, NYTNS, AP) — Un nouveau tremblement de terre, de magnitude 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter, a frappé hier le Costa Rica, sans faire de victimes ou de dégâts, selon les premières informations données par les radios.

Dans la nuit de lundi à mardi derniers, un séisme de magnitude 7,4 avait ravagé les régions atlantiques du Costa Rica et du Panama, faisant plus de 74 morts, un millier de blessés et environ 15000 sinistrés. Au Costa Rica c'était le pire tremblement de terre depuis 1910 qui avait fait 600 morts.

La nouvelle secousse tellurique, de magnitude 4,8, s'est produite à 13h13 locales, a annoncé l'observatoire volcanologique et sismologique de l'Université nationale costaricienne. Son épicentre se trouvait, selon les premières indications, dans l'ouest du Costa Rica, à 26 km de la ville de San Isidro del General, a précisé l'observatoire.

Le séisme a provoqué la panique dans la population. Dans le port de Limon, sur la côte atlantique, les habitants se sont de nouveau précipités dans les rues. Le tremblement de terre a également été fortement ressenti dans le centre du Costa Rica.

Craignant que ses exportations vitales, de bananes notamment, soient interrompues le pays a commencé hier à réparer ses autoroutes crevassées et ses ponts.

Des hélicoptères américains et du Nicaragua ont survolé constamment hier les régions les plus touchées par le séisme du début de la semaine tant au Costa Rica qu'au Panama qui, lui, rapporte une trentaine de morts.

La Banque mondiale a autorisé des prêts de 80 millions \$ pour ces réparations mais le président Rafael Angel Calderon a dit que 170 millions \$ seront nécessaires à cette fin. L'Agence canadienne de développement international a pour sa part promis de délivrer 100 000 \$.

L'autoroute reliant Puerto Limon sur la côte Atlantique et San Jose, capitale du Costa Rica, a le plus souffert de ce tremblement de terre, le Panama ayant surtout enregistré ses pires destructions dans la province isolée de Bocas del Torro où des résidents vivaient encore hier des répliques de ce séisme.

Par ailleurs, ce violent séisme qui a dévasté le littoral atlantique centraméricain a eu l'effet inattendu d'élargir le territoire national du Costa Rica, selon des constatations confirmées hier par les sismologues du pays.

Le glissement qui s'est produit dans une faille sous-marine qui longe la côte caraïbe a soulevé l'écorce terrestre le long du littoral, mettant au jour une nouvelle bande de terre ferme qui atteint une quinzaine de mètres de large en certains points. Le soulèvement vertical de la bande côtière s'établit à environ 1,30 mètre, selon les premiers calculs.

L'explication, apportée mercredi par des experts de l'Observatoire volcanologique et sismologique national, pouvait rassurer les populations de la côte qui avaient constaté le « retrait de la mer » et craignaient son retour sous forme de raz de marée.

Vaste réseau de vente d'enfants à St-Domingue

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Un réseau de vente d'enfants de république Dominicaine, probablement destinés à fournir des organes vitaux pour des hôpitaux étrangers, a été démantelé, a annoncé hier la police dominicaine.

Selon la police, 23 personnes étaient impliquées dans ce trafic international et 49 enfants ont été vendus.

La police a déclaré ignorer le destin des enfants, mais soupçonne qu'ils « ont déjà été sacrifiés dans des hôpitaux étrangers ».

Selon la presse, la plupart des enfants, vivants, étaient vendus à des clients en Europe et aux États-Unis, où s'opéraient les transplantations d'organes.

Chaque enfant se vendait entre 400\$ et 1700\$, selon la police.

«Je suis impressionné... Hyundai a fait du beau travail».

«Leurs voitures s'améliorent tout le temps».

«La Sonata représente un effort considérable de la part de Hyundai. Elle devrait être sur la liste de tout acheteur qui envisage d'acheter une Toyota Camry ou une voiture semblable».

«Presque toutes ses rivales vous coûteront des milliers de dollars de plus si vous achetez les options équivalentes».

«La Scoupe est une surprise agréable à tout point de vue».

«Sa tenue de route se compare à celle des meilleures de cette catégorie».

«Le prix est imbattable».

«Il n'y a vraiment rien d'équivalent à la Scoupe dans cette catégorie de prix».

«Hyundai pourrait facilement s'approprier ce secteur du marché».

«Il est intéressant de suivre les progrès de Hyundai. En très peu de temps ils ont progressé d'une façon fulgurante».

«Hyundai fabrique de bonnes voitures... vous en avez beaucoup pour votre argent».

«Sans doute vendent-ils tout ce qu'ils peuvent produire».

«Hyundai a fait un travail de première classe».

«Une compagnie à surveiller».

— Émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada

De tous les compliments que nous avons reçus, voici celui qui nous plaît le plus :

«Fabricant automobile de l'année»

— Émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada



Parmi tous les fabricants de voitures, l'émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada a choisi Hyundai comme «Fabricant automobile de l'année».

La compagnie Hyundai est très fière de cette distinction.

Cette reconnaissance du travail accompli nous récompense de tout le mal que nous nous sommes donné.

Nous n'avons aucun doute qu'on a voulu souligner la qualité sans compromis des produits extrêmement avantageux de Hyundai.

Notre succès, croyons-nous, est dû en grande partie à notre



principe de base: mettre l'excellence à la portée de tout le monde.

Chez Hyundai, des mots comme «qualité», «fiabilité», «sécurité» font partie de notre vocabulaire de tous les jours. Une chose ne changera jamais chez nous : notre aptitude à vous en donner plus pour votre argent.

Plus notre gamme de voitures augmente, plus il devient évident que la qualité de nos produits découle de l'attention que nous portons au moindre détail.

Hyundai désire exprimer aux responsables de «Driver's Seat» sa profonde appréciation. Il s'agit pour nous d'un grand honneur.

HYUNDAI

Un achat intelligent!

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Automobiles Lévis Ltée
144, rue Kennedy
Lévis 833-7140

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
1-800-463-3818

Hyundai Laurier Station
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Hyundai St-Georges
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie Comeau
296-8824

Portier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Îles de la Madeleine
Chemin des Caps
Fatima, Île de la Madeleine
986-5566

Garage Jean-Roch Thibault
909 MGR de Laval
Baie St-Paul
435-2379

Centre Hyundai
1605 boul. Henri Bourassa
Québec 522-3738

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Les Slovaques dans la rue pour leur Vladimir déchu

BRATISLAVA, Tchécoslovaquie (AFP, Reuter) — Quelque 50 000 Slovaques ont défilé hier dans les rues de Bratislava pour protester contre la révocation du premier ministre « national-populiste » slovaque Vladimir Meciar.

Aux cris de « Nous voulons Meciar », la plupart des manifestants se sont rassemblés sur la place principale de la capitale régionale, malgré l'appel au calme lancé mardi par le président tchécoslovaque Vaclav Havel.

D'autres ont encerclé le présidium du Conseil national slovaque (Parlement), en accusant les députés de trahison pour avoir décidé mardi de limoger le premier ministre et sept membres de son gouvernement.

Les employés des transports publics ont observé un arrêt de travail symbolique et les ouvriers de plusieurs usines ont lancé des appels à la grève. Des

manifestations similaires ont eu lieu dans d'autres villes de la république.

La semaine dernière, le Parlement avait dénoncé le caractère « impulsif » du premier ministre, en contestant sa décision de freiner les réformes économiques pour protéger la Slovaquie du chômage.

Vladimir Meciar s'était également vu reprocher des encouragements au séparatisme slovaque. Selon un récent sondage, 90 % des Slovaques le soutenaient.

Le premier ministre a été remplacé par son adjoint, Jan Carnogursky, président du Mouvement chrétien-démocrate.

Gorbatchev et Eltsine contre les grèves

MOSCOU (Reuter, AFP) — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et le président de la Fédération russe Boris Eltsine, son principal rival, se sont unis hier pour demander l'arrêt des grèves qui mettent en péril l'économie soviétique.

Autre point essentiel de cette déclaration commune, signée par M. Gorbatchev et les dirigeants de neuf républiques soviétiques, est la reconnaissance du « droit » des républiques indépendantes de ne pas signer le nouveau Traité de l'Union, selon le texte publié par la Pravda.

Malgré cet appel conjoint, le mouvement de grève s'est amplifié en Biélorussie. Trente mille grévistes se sont rassemblés hier devant le Parlement de Minsk, la capitale, contre 15 000 la veille au premier jour de la grève générale. Entre 10 000 et 20 000 manifes-

tants ont bloqué un important noeud ferroviaire.

Le mouvement de grève touche une quarantaine d'entreprises à Minsk et s'est étendu à 13 villes de la république, a-t-on appris auprès de journalistes locaux.

L'appel conjoint de MM. Gorbatchev et Eltsine vient marquer un nouveau tournant dans les relations tumultueuses entre les deux principales figures politiques d'Union soviétique.

Le président Gorbatchev compte sur l'énorme popularité de son rival, chef de file des radicaux soviétiques, pour obtenir la fin de huit semaines de grève des mi-

neurs — qui revendiquent précisément la démission du chef du Kremlin.

La déclaration indique également que « les dirigeants suprêmes des républiques fédérées participant à la rencontre » reconnaissent « le droit de la Lettonie, de la Lituanie, de l'Estonie, de la Moldavie, de la Géorgie et de l'Arménie, de résoudre de manière indépendante la question de leur rattachement au Traité de l'Union ».

L'alliance qui paraît s'esquisser entre Mikhaïl Gorbatchev et Boris Eltsine ne manquera pas d'irriter les tenants de la ligne dure au sein du Parti communiste.

Avant l'ouverture du plénum du Comité central du PCUS hier après-midi, les conservateurs avaient annoncé leur intention de critiquer le peu d'autorité du président sur le front des grèves.

Certaines sections du Parti, inquiètes à l'idée de voir le pouvoir leur échapper, ont d'ores et déjà exigé la démission de Gorbatchev.

« Beaucoup de critiques seront formulées, mais il n'y a pas d'alternative à Gorbatchev », a déclaré pour sa part Iouri Loutchinsky, secrétaire au Comité central. « Il nous faut un parti fort, alors pourquoi Gorbatchev céderait-il son pouvoir tant que ce parti est vivant et puissant ? »



RÉSULTATS



Tirage du 91-04-24

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

3	7	12	14	16
19	21	22	25	28
40	42	49	50	51
58	59	60	61	64

Prochain tirage:
91-04-26

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FREINS & EMBRAYAGE



FREINS **SPECIALITES** **D'AUTO** **et camion**

Québec: (418) 626-5276 / FAX (418) 626-7843 / Sans-frais 1-800-463-4394
Sainte-Foy: (418) 872-3751, Chicoutimi: (418) 696-3330

DES VISIONS PASSENT L'ÉTÉ chez JOS ROBITAILLE !

Ne laissez pas le vôtre se morfondre dans un placard... Offrez-lui des vacances bien méritées dans les voutes de Jos Robitaille, une maison centenaire dont la réputation et le savoir-faire garantissent sécurité, petits soins et gros câlins à toutes les fourrures... Assurément !

ENTREPOSAGE À PRIX SANS SURPRISES POUR TOUTES LES FOURRURES

Jos Robitaille Fourrures

DEPUIS 1894

700, rue Richelieu
Québec (Québec)
G1R 1K7

522-3288 / 522-0120

LA CARAVANE DE RETOUR À VAL-BÉLAIR

SUPER LIQUIDATION 450 000\$
PLUS DE 450 000\$ DE MARCHANDISE

TELE QUE:

JEANS DE MARQUES RENOMMÉES
• JEANS JACKETS DE MARQUES RENOMMÉES
• CHEMISES DE JEAN
• JEANS AVEC CUIR
• PANTALONS DE GOLFEURS (toutes les couleurs)

Aucun défaut de marchandise

SOULIERS DE SUÈDE
SUPER SPÉCIAL 9.99
DE 50% À 70% DE RABAIS

LES PUCES DU BOUL. HENRI-IV INC.

PUCES VAL-BÉLAIR
LE VRAI MARCHÉ AUX PUCES DE PLUS

NOTRE LIQUIDATION DE SPORT BAZAR SE POURSUIT

Bicyclettes, vêtements sport, articles de pêche, articles de golf, planches à voile, équipement de hockey, souliers sport

POUR REMERCIER LEUR CLIENTÈLE, LES PUCES DU BOUL. HENRI-IV LOUENT LEURS TABLES À 10 \$ par jour, pendant le mois d'avril

Réservation de tables ou de stands 7 jours par semaine sur place ou en composant le (418) 843-1188

A surveiller, au début du printemps, 500 tables en location à l'extérieur. Réservez maintenant

PLUS DE 225 EXPOSANTS
VASTE STATIONNEMENT

DE PLUS «AMEUBLEMENT DE BUREAU»
(provenant du Gouvernement)

1950, boul. Industriel, Val-Bélair
843-1188

Heures d'ouverture:
les jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h;
les samedi et dimanche, de 9 h à 17 h

LE SEUL VRAI

Spécialiste

Kelvinator

ENSEMBLE CUISINIÈRE ET RÉFRIGÉRATEUR

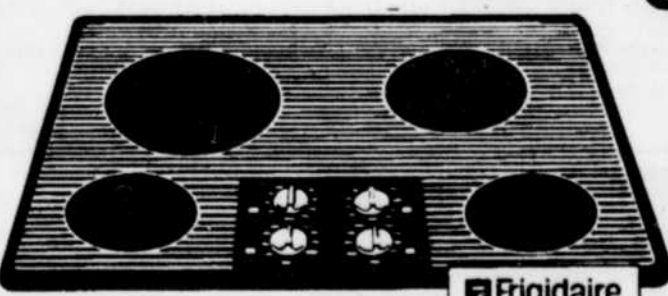
Voici une cuisinière très populaire avec sa nouvelle présentation blanc sur blanc, son four à nettoyage facile, et bien plus pour 579 \$



Réfrigérateur d'une capacité de 16,9 pi³ avec plat à viande 7 jours et tablettes séparées ajustables, et bien d'autres caractéristiques à 839\$
L'ENSEMBLE CUISINIÈRE ET RÉFRIGÉRATEUR
Kelvinator blanc sur blanc

1349.95

Frigidaire



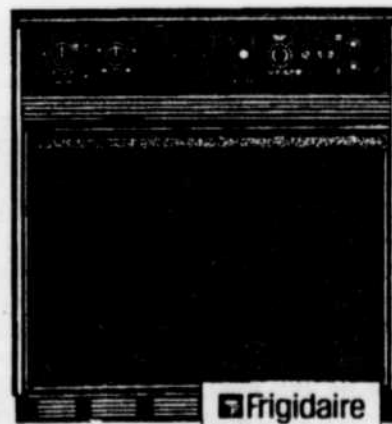
SPÉCIAL RABAIS DE

FOUR ENCASTRÉ NOIR
autonettoyant

SPÉCIAL RABAIS DE

30\$ TABLE DE CUISSON
avec dessus en céramique, facile d'entretien

40\$



réfrigération
R. LÉVESQUE
Le centre de l'appareil électroménager

Le spécialiste de l'encastrable
3000, chemin Royal, Giffard
663-4605
SERVICE - QUALITÉ - PRIX

En Bref



Roy Allen Harich.

Un violeur est exécuté en Floride

STARKE, Floride (d'après AFP) — Un homme de 32 ans condamné à mort pour violences sexuelles et assassinat d'une jeune fille de 18 ans en 1981, a été exécuté hier sur la chaise électrique, a-t-on appris de source judiciaire.

L'exécution de Roy Harich dans une prison d'État de Floride a eu lieu après le rejet du dernier recours en grâce par la Cour suprême des États-Unis.

Il s'agit de la 145ème personne exécutée aux États-Unis depuis que la Cour suprême a de nouveau autorisé, en 1976, les États à recourir à la peine de mort.

Il est le premier à être exécuté depuis que la Cour suprême s'est prononcé la semaine dernière contre la capacité pour les avocats des condamnés à mort de faire appel à plusieurs reprises auprès des instances judiciaires fédérales.

Harich avait entraîné Carlene Kelly et l'une de ses amies rencontrées par hasard, vers un petit bois pour y fumer de la marijuana.

Alors que les jeunes femmes manifestaient l'intention de partir, il leur avait ordonné de se déshabiller, obligeant Carlene Kelly à une fellation.

Il leur avait ensuite tiré une balle dans la tête et tranché la gorge. Carlene Kelly a succombé mais son amie qui survécut, vint témoigner à la barre contre l'assassin.

La Syrie exige un rôle accru de l'ONU et de la CEE au Moyen-Orient

La mission Baker est dans l'impasse

(AP, AFP, Reuter, CP) — La visite du secrétaire d'État américain James Baker à Damas n'a pas réussi à effacer les divergences de vues entre les États-Unis et la Syrie sur les conditions d'une conférence de paix au Moyen-Orient. La Syrie insiste en particulier pour que les Nations unies et la Communauté économique européenne (CEE) y jouent un rôle important.

« Il nous reste encore un long chemin à parcourir », a reconnu M. Baker avant de quitter Damas pour le Caucase, où il doit s'entretenir aujourd'hui avec son homologue soviétique Alexandre Bessmertnykh. Il doit ensuite retourner dans la soirée en Israël et y rencontrer de nouveau le premier ministre Itzhak Shamir et son homologue David Levy, avant de rentrer à Washington.

De son côté, le ministre syrien des Affaires étrangères Farouk al-Chareh déclarait : « Nous ne sommes pas du tout optimistes ».

M. Baker avait eu mardi neuf heures et demie d'entretien avec le chef de l'État syrien Hafez el-Assad, que le secrétaire d'État avait qualifié de « discussion utile ».

Il ressortait hier matin de la conférence de presse conjointe de MM. Baker et al-Chareh que Damas conservait une position « dure ». « Bien sûr que nous participerons à une conférence de paix », a assuré le ministre syrien, avant d'ajouter aussitôt qu'elle devait comprendre l'ONU et la CEE. Et, à la question de savoir s'il se satisfait d'un rôle d'observateur pour les Nations unies, il a répondu que l'ONU « devrait y jouer un rôle important. Nous discutons encore de la nature de ce rôle ».

Le secrétaire d'État a d'autre part sévèrement critiqué la création, mardi, d'une nouvelle colonie israélienne en Cisjordanie occupée, la deuxième depuis qu'il a entamé ses tournées pour la paix dans la région.

Cela prouve, a-t-il dit, qu'il « est plus facile de faire obstacle à la paix que de la promouvoir ».

La France

Entre-temps, la France a engagé au Moyen-Orient une diplo-



Le secrétaire d'État américain James Baker, sous la photo du président syrien Hafez el-Assad, hier, peu avant son départ pour l'Union soviétique.

matie parallèle mais qui se veut complémentaire de celle des États-Unis, revendiquant ainsi pour elle-même, mais aussi pour l'Europe, un rôle dans la recherche d'un processus de paix.

Le ministre des Affaires étrangères Roland Dumas vient d'avoir en Libye et en Égypte des entretiens symboliques à cet égard. En s'entretenant à Tripoli avec le dirigeant de l'OLP Yasser Arafat et au Caire avec le président Hosni Moubarak, il a placé la France, et à travers elle la CEE, sur un terrain qui paraissait jusqu'ici la chasse-gardée des États-Unis.

Hier, le dirigeant de l'OLP Yas-

ser Arafat a réaffirmé son souhait de conclure la paix avec Israël et invité le premier ministre israélien Yitzhak Shamir à le faire, dans une interview à la chaîne française FR3.

Quant à l'OLP proprement dite, elle vient de décider à Tunis d'adopter une « attitude positive » face aux initiatives de paix américaines, a-t-on appris de source proche de la direction palestinienne.

Élections anticipées ?

Enfin, le chef de l'opposition travailliste israélienne, M. Shimon Peres, s'est prononcé hier soir en

faveur d'élections anticipées en Israël « à cause de l'échec du gouvernement dans sa politique d'intégration des nouveaux immigrants ».

L'actuelle législature israélienne s'achève normalement en novembre 1992.

M. Peres s'est par ailleurs déclaré favorable au principe « des territoires contre la paix ». Il s'est en outre déclaré partisan non pas d'un État palestinien indépendant mais d'une « fédération jordanopalestinienne, dont Jérusalem ne ferait pas partie », et a ajouté que « le territoire de Gaza devrait dans ce contexte être démilitarisé ».

La « polltax » sera remplacée par une autre taxe municipale en 93

LONDRES (Reuter, AFP) — À quelques mois d'une élection générale prévue pour l'automne et à quelques jours d'élections municipales, le premier ministre John Major vient d'abolir la fameuse « polltax » britannique qui a suscité de grands mécontentements, mais il a un défi de taille à relever : gagner les prochaines élections générales dans les 14 prochains mois.

La « polltax » sera remplacée par une taxe municipale prélevée non pas per capita mais selon la valeur des propriétés et le nombre d'individus y habitant, a annoncé le premier ministre mardi dernier.

Les perceptions de la taxe proposée serviront à payer une partie des coûts des services liés à l'éducation, au ramassage des ordures ménagères et aux travaux de réparations des routes.

Elle serait, selon toute probabilité, instaurée en 1993. L'opposition travailliste est passée à la contre-offensive en soulignant que les Britanniques auront encore à payer deux ans la « polltax ». Ils ajoutent que la nouvelle taxe « reste le produit d'une union louche entre la polltax et la panique politique ».

Toutefois, le ministre de l'Environnement, Michael Heseltine, qui avait été à l'origine de la chute

de Mme Margaret Thatcher, a dit que le projet d'une nouvelle taxe serait publiquement révisé d'ici l'été. Selon lui, cette nouvelle taxe est modérée : une famille typique paiera un minimum de 454 \$ pour un maximum de 1136 \$ par année.

La taxe sera différente selon la catégorie. Deux adultes et plus résidents de la même demeure paieront plus qu'une personne adulte vivant seule. Cette dernière déboursera 25 % de moins que les autres. Les gens sans emploi ne seront pas admissibles à cette taxe.

John Major souhaiterait que l'expression « polltax » soit simplement bannie du langage, car elle a rendu les conservateurs très impopulaires au pays.

Peter Morgan, directeur général de l'Institut des directeurs, représentant les chefs des petites et des grandes entreprises, a blâmé les conservateurs au pouvoir depuis 12 ans. M. Morgan croit que la terrible récession dans laquelle l'Angleterre est plongée est une preuve de la mauvaise gestion de l'économie du gouvernement.

■ Suicide d'un créateur de la bombe «A»

ITHACA, États-Unis (AFP) — Le professeur Henry Hansteen, qui avait travaillé à la mise au point de la bombe atomique américaine sous la direction d'Enrico Fermi, s'est suicidé hier en sautant d'un pont pour piétons sur le campus de l'université Cornell à Ithaca (État de New York). Sa fille Beatrice Brownell a indiqué hier que son père, âgé de 86 ans, souffrait de dépression depuis plusieurs années.

■ Noir honoré, 73 ans après

WASHINGTON (AFP) — Soixante-treize ans après, le président George Bush a remis hier à titre posthume la plus haute distinction militaire américaine à un caporal noir américain qui s'était distingué sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale en France. Le caporal Freddie Stowers, tué au combat le 28 septembre 1918 sur la Colline 188 du secteur Champagne-Marne, est le premier Noir américain ayant participé à la Grande Guerre à recevoir cette distinction, la Medal of Honor.

■ Le rejet du jugement Exxon

ANCHORAGE, Alaska (AFP) — Un juge fédéral d'Anchorage a partiellement rejeté hier l'accord entre les autorités et Exxon destiné à compenser les dégâts écologiques provoqués par la marée noire ayant suivi l'échouage du pétrolier Exxon-Valdez en Alaska en mars 1989. Le juge Russell Holland a annoncé que l'amende de 100 millions \$ US infligée à Exxon était « tout simplement inadéquante », étant donné les dégâts écologiques subis par la baie du Prince-William dans la plus grave marée noire de l'histoire américaine (environ 40 millions de litres de brut).

■ Journaliste condamnée

WASHINGTON (AFP) — Une journaliste du « Washington Post » qui refuse de révéler sa source à la justice a été condamnée hier à une peine d'emprisonnement par un juge de la capitale fédérale américaine. Le jugement a cependant été immédiatement suspendu par une cour d'appel qui a demandé à entendre les arguments de la défense au cours d'une audience prévue pour demain. La journaliste, Linda Wheeler, a refusé à plusieurs reprises d'identifier une source qui lui avait remis un carnet confidentiel appartenant à la police, en invoquant le premier amendement de la Constitution américaine qui garantit la liberté de la presse.

■ Libérez les otages d'abord!

LONDRES (Reuter) — La Grande-Bretagne rétablira pleinement ses relations diplomatiques avec Téhéran quand les trois otages britanniques détenus au Liban seront libérés, a fait savoir hier le numéro deux du Foreign Office. Douglas Hogg a ajouté que Londres jugeait l'influence de l'Iran décisive dans la libération de John McCarthy, Terry Waite et Jackie Mann, que l'Occident soupçonne d'être détenus par des militants pro-iraniens.

■ Capitalistes remboursés

BUDAPEST (Reuter) — Le Parlement hongrois a adopté hier une loi indemnifiant les propriétaires de terres et de biens confisqués par l'ancien régime communiste. Cette disposition permet aux Hongrois de réclamer jusqu'à cinq millions de forints, soit près de 66000 \$ US, en coupons d'indemnisations porteurs d'intérêts.

■ «Discovery» dimanche

CAP CANAVERAL, Floride (AP) — La NASA tentera de nouveau dimanche de lancer la navette « Discovery » dont le premier tir prévu mardi avait été annulé en raison d'un problème de capteur sur l'un des trois réacteurs principaux. Selon un porte-parole de la NASA, ce serait bien le capteur qui serait défaillant. « Discovery » doit effectuer une mission militaire liée au programme d'Initiative de défense stratégique (« guerre des étoiles »).

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES PEINTURE DES SURFACES DES TERRAINS DE TENNIS

Des soumissions sont demandées concernant la peinture des surfaces des terrains de tennis.

Les formules de soumission (S.P. 91-139) seront disponibles le 26 avril 1991, à compter de 10 heures, au Service de l'approvisionnement et des équipements, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy, Québec G1V 4E1.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division « Archives », jusqu'à 15 h 30, le 6 mai 1991.

L'ouverture se fait à la Salle du conseil à 16 heures le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 23 avril 1991.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

APPEL D'OFFRES FOURNITURE D'ENVELOPPES, DE PAPIER CONTINU ET D'ÉTIQUETAGE

Des soumissions sont demandées concernant la fourniture d'enveloppes, de papier continu et d'étiquettes pour ordinateurs.

Les formules de soumission (S.P. 91-140) seront disponibles le 26 avril 1991, à compter de 10 heures, au Service de l'approvisionnement et des équipements, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy, Québec G1V 4E1.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division « Archives », jusqu'à 15 h 30, le 6 mai 1991.

L'ouverture se fait à la Salle du conseil à 16 heures le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 23 avril 1991.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

VILLE DE BEAUPORT

APPEL D'OFFRES TRANSPORT / VACANCES-ÉTÉ 1991 (SOUMISSION 70-004-91)

La Ville de Beaufort demande des soumissions pour le transport/vacances-été 1991. (Soumission 70-004-91). Les documents de soumission sont disponibles à la division de l'approvisionnement au 415, boul. Raymond, Beaufort. Les bordereaux de soumissions seront retournés en deux (2) copies dans l'enveloppe fournie à cet effet et portant les inscriptions requises. Celles-ci seront reçues au bureau de la greffière de la Ville de Beaufort, 10, rue Hôtel-de-Ville, Beaufort, jusqu'à 16 heures, le 7 mai 1991. Ces documents seront ouverts publiquement le même jour, à 16 heures, dans une salle située à l'Hôtel de Ville, 10, rue Hôtel-de-Ville, Beaufort, en présence des intéressés.

La Ville de Beaufort se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et rejettera toute soumission non conforme.

Fait à Beaufort, ce dix-neuvième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

La Greffière de la Ville
Josette Tessier, notaire

UN PRÉARRANGEMENT AVEC DES INCONNUS...

Ça vous intéresse?

ville de SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC VENTE À L'ENCAN

Avis est par les présentes donné que la ville de Sainte-Foy vendra par enchère publique, le samedi 4 mai 1991, à 10 heures, dans la cour arrière de l'édifice De Lestres, 715, De Lestres, Sainte-Foy:

- 80 BICYCLETTES ENVIRON;
- ARTICLES DIVERS NON RÉCLAMÉS.

L'adjudicataire devra payer comptant, au moment de la vente, toutes les taxes requises par la loi.

Il est entendu que ces articles sont vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement, sans aucune garantie et sans aucun droit de recours contre la Ville.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à monsieur Gene Savard, Service de l'approvisionnement et de l'équipement, au numéro 654-4034.

Fait à Sainte-Foy, ce 22e jour d'avril 1991.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

Malgré l'opposition d'un groupe de sidéens

L'ascenseur sera construit à la maison Marc-Simon

Malgré l'opposition d'un groupe de sidéens, Miels-Québec maintient son intention de construire un ascenseur dans la maison Marc-Simon.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

À cause de l'alourdissement de la clientèle, l'ascenseur est indispensable, estime René Raymond, président de Miels-Québec. De plus, poursuit-il, l'argent pour le construire est disponible et n'enlève rien aux sidéens dans le besoin.

Miels-Québec a déjà recueilli 125 000 \$ pour la construction de

cet ascenseur. « Le Transit Marc-Simon est une ressource qui se vend bien, comme toutes les maisons d'hébergement au Canada, comme la Maison Michel-Sarrazin. Curieusement, récolter des fonds pour venir permettre aux sidéens de s'acheter cigarettes ou médicaments s'avère beaucoup plus difficile. Les gens donnent facilement pour une ressource comme le Transit, peut-être pour se

déculpabiliser face à des marginaux comme les toxicomanes et les homosexuels », remarque René Raymond.

L'ascenseur, que l'on prévoit ajouter à la maison plutôt que de le construire à l'intérieur, ne coûtera pas 300 000 \$ (la plus haute soumission), mais 200 000 \$, parce qu'on élaguera la plus basse soumission, précise M. Raymond.

Ne manque plus que 75 000 \$, que Miels-Québec comblera grâce à la subvention venue des amendes recueillies par la loi 160, après la grève des infirmières.

« L'ascenseur n'enlève donc rien aux personnes atteintes dans le besoin, à qui nous avons déjà distribué 100 000 \$ en aide matérielle et financière », conclut le président de Miels.

Alourdissement de la clientèle

La clientèle qui fréquente la maison Marc-Simon est de moins en moins autonome. Assez tôt dans le développement de leur maladie, les sidéens ont du mal à monter les escaliers. Or, la maison Marc-Simon, sur quatre étages,

compte plusieurs demi-paliers. « Nous recevons des gens malades. Certains viennent chez nous pour donner du répit à leur famille. Il faut prévoir les supporter », fait M. Raymond. La directrice de

la maison, Soeur Agathe Côté a déjà expliqué au SOLEIL que les bénévoles devaient monter dans leurs bras les sidéens trop faibles, mais qui ne veulent pas être confinés dans leur chambre.

La maison Marc-Simon est subventionnée par le ministère de la Santé et des services sociaux, à raison de 203 457 \$ pour l'année 90-91. Une trentaine de bénévoles y travaillent.

Les femmes assistées se disent asservies par la réforme de l'aide sociale

Les femmes assistées se disent opprimées et dévalorisées par la réforme de l'aide sociale (loi 37) adoptée en juillet dernier.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Le regroupement des femmes sans emploi de la région, Rose du Nord, s'est fait le porte-voix de toutes ces femmes pour qui l'aide sociale est devenu un véritable cauchemar. Dans une enquête menée auprès de 140 d'entre elles, Rose du Nord a dévoilé, hier, les conditions d'asservissement et d'appauvrissement qu'impose la loi 37 aux femmes assistées avec ou sans enfants.

Avec la réforme de l'aide sociale, la majorité des femmes consultées se disent victimes d'un tas d'injustices à commencer par la discrimination qui leur est faite dans les mesures d'employabilité par rapport aux hommes.

« Des mères de 50 ans qui ont élevé seules leurs enfants se voient maintenant forcées d'aller nettoyer des lavabos ou de retourner sur les bancs de l'école, sous peine de se faire couper 100 \$ sur leur chèque de BS », déclare Marie-Line Bouchard du Regroupement Rose du Nord.

Mais les femmes interviewées jugent encore plus scandaleuse la coupe de 89 \$ pour partage de logement surtout quand elles gardent leurs enfants majeurs. « La seule façon pour boucler les fins de mois, c'était de partager le logement, témoigne Line. Avec la loi 37, je n'y ai plus droit et maintenant on a de la misère à manger. »

Des cas d'exploitation, d'atteinte à la dignité, d'appauvrissement, l'enquête en dénombre par centaines. Et pour plusieurs assistées, les mesures d'employabilité proposées dans la réforme de l'aide sociale se traduisent tout simplement par du « cheap labor ».

Surtout qu'en bout de ligne, soutient Rose du Nord, les femmes restent les grandes perdantes soit parce que l'employeur refuse de les embaucher ou soit qu'on n'ait pas d'autres mesures à leur proposer, d'où s'ensuit leur reclassement dans la catégorie non participante.

Ces injustices, plusieurs regroupements de femmes dont la Fédération des familles monoparentales, l'Association pour la défense des droits sociaux et le Conseil du statut de la femme veulent les voir corriger par des modifications à la loi 37.

Le regroupement des femmes sans emploi, Rose du Nord, demande donc au gouvernement de réviser les points suivants de sa réforme soit, la pension alimentaire, la notion de vie maritale, le partage du logement, les femmes enceintes de moins de 18 ans et les mesures d'employabilité.

Et pour Jeannine Thibault, du regroupement, il est urgent pour le gouvernement d'agir s'il ne veut

pas engendrer une autre génération de défavorisés.

L'Allure Recherchée

PRIX Super ÉCONOMIQUE

PERMANENTE
Boucle naturelle et durable
29⁹⁵

Prix tout compris incluant shampoing, conditionneur, coupe, permanente, brushing ou mise en plis, mousse et fixatif. (léger supplément pour cheveux longs)

E\$compte-Coiffe

COIFFURE ET ESTHÉTIQUE pour toute la famille avec ou sans rendez-vous

QUÉBEC 1, rue St-Jean (angle St-Jean) 523-4780	BEAUPORT 550, av. Roy (angle St-Jean) 667-8558	SAINT-FOY 826, du Vallon (Halls de Saint-Foy) 656-6558
CHARLESBOURG 160, St-Jean Est (près St-Jean-Baptiste) 647-3966	LORETTEVILLE 150, rue Racine (coin du stationnement municipal) 843-1620	LÉVIS 39, route Kennedy (coin du Rond-Point) 837-6421

AUTRES SUCCURSALES AU QUÉBEC: RIMOUSKI, SHERBROOKE, EAST-ANGUS

PLACE de la CITE

UNE BOUTIQUE À VOTRE IMAGE!

STEFF

vous offre jusqu'à samedi des super rabais jusqu'à **50%**

SUR TOUTES LES COLLECTIONS PRINTEMPS 91.

Boutique STEFF

Place de la Cité Sainte-Foy Stationnement gratuit pour la clientèle

Solde

25. 26. 27 avril SEULEMENT

de complets

Misez sur la qualité, les valeurs sûres, comme la laine fraîcheur. Choix de tissus de première classe à des prix plus qu'économiques

GARNEAU

le nom à porter

Place Laurier 651-0962 • Place Fleur de Lys 523-3294 maintenant situé au mail central • Galeries de la Capitale 627-5442

Au frais pour 199 \$*



Sidekick 2 portes

La climatisation dans la Sidekick 2 portes ne vous coûte que 199 \$*! Normalement vendu à plus de 1 200 \$, ce système de climatisation, haute technologie et haute performance, est fabriqué au Japon spécifiquement pour la Sidekick 2 portes. Il est si efficace qu'il vous fait économiser de l'argent tout en vous gardant au frais. Et il est couvert par la garantie qui s'applique à tous les véhicules

Suzuki: 3 ans, 80 000 km. Une aubaine incroyable... mais ce n'est là que la cerise sur le 4x4, qui est aussi muni d'une transmission manuelle à 5 rapports ou d'une transmission automatique; la Sidekick 2 portes a tout ce qu'il faut pour plaire. Une aubaine à ne pas manquer... quand on veut être au frais. Passez chez votre concessionnaire Suzuki participant... maintenant!

SUZUKI
Au max!

*Le prix n'inclut pas les taxes. Offert sur les modèles JX et JLY seulement. *Voir le concessionnaire pour les détails de la garantie.

Gamblers anonymes à Québec

Les joueurs compulsifs, les parieurs invétérés de la région de Québec pourront désormais compter sur l'aide de Gamblers anonymes pour mettre fin à leur obsession de jouer. C'est à la suite de demandes répétées en provenance de Québec que les responsables de l'association déjà bien implantée à Montréal, ont décidé d'organiser un service d'entraide dans la région. Une première série de rencontres est d'ailleurs programmée tous les jeudis soirs à 20 h et ce, à compter d'aujourd'hui, au CLSC du 3108, chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy. La seule condition requise des participants pour adhérer à Gamblers anonymes est le désir d'arrêter de jouer.

ÉDITORIAL

Une date dans notre histoire

Les employés du secteur public seront appelés d'ici la mi-mai à entériner l'entente conclue entre leurs centrales syndicales et le gouvernement du Québec concernant le gel de leurs salaires. Tout indique que cette recommandation sera acceptée.

Malgré tout, la proposition du président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, est une pilule difficile à avaler, particulièrement par les employés qui occupent les emplois les moins rémunérés. Ces fonctionnaires doivent vivre comme toute autre personne, et leurs difficultés à joindre les deux bouts ne sont pas à écarter du revers de la main.

Il faut donc voir le souci du réalisme dans la recommandation des centrales syndicales à leurs membres. En effet, les finances publiques traversent une dure période, et ce serait faire preuve d'irréalisme que de ne pas le constater.

Les leaders syndicaux viennent de prendre une décision responsable et réfléchie. Il faut leur en savoir gré d'avoir considéré l'état des finances publiques.

L'accord entre les centrales et le gouvernement est intervenu après une ronde de négociations. Un principe fondamental a donc été sauvegardé. Si le ministre Johnson avait obtenu le gel des salaires en imposant une loi, il aurait enjambé ce principe.

C'est ainsi que la première proposition de M. Johnson qui recommandait de bloquer les salaires des employés de l'État pendant 12 mois a subi des modifications.

Quant aux centrales, elles ont proposé dans un premier temps un gel de trois mois. Après négociations, les parties se sont entendues sur un gel de six mois, suivi d'une hausse de 3 % à partir de juin 1992.

Cette entente revêt une importance majeure, parce qu'elle épargne au Québec une période de turbulence sociale. Les négociations dans le secteur public nous ont habitués à des journées d'agitation. Dans l'état actuel des choses, où la récession alimente la morosité, il faut féliciter les parties en cause d'avoir su éviter un autre conflit social.

Cependant, aux prochaines négociations, les employés de l'État se sentiront en mesure de demander au gouvernement d'être généreux. L'acceptation d'un gel de salaires pendant six mois leur donnera plus d'audace pour réclamer un certain rattrapage, s'ils se rendent compte qu'ils sont les seuls à payer les frais de la crise.

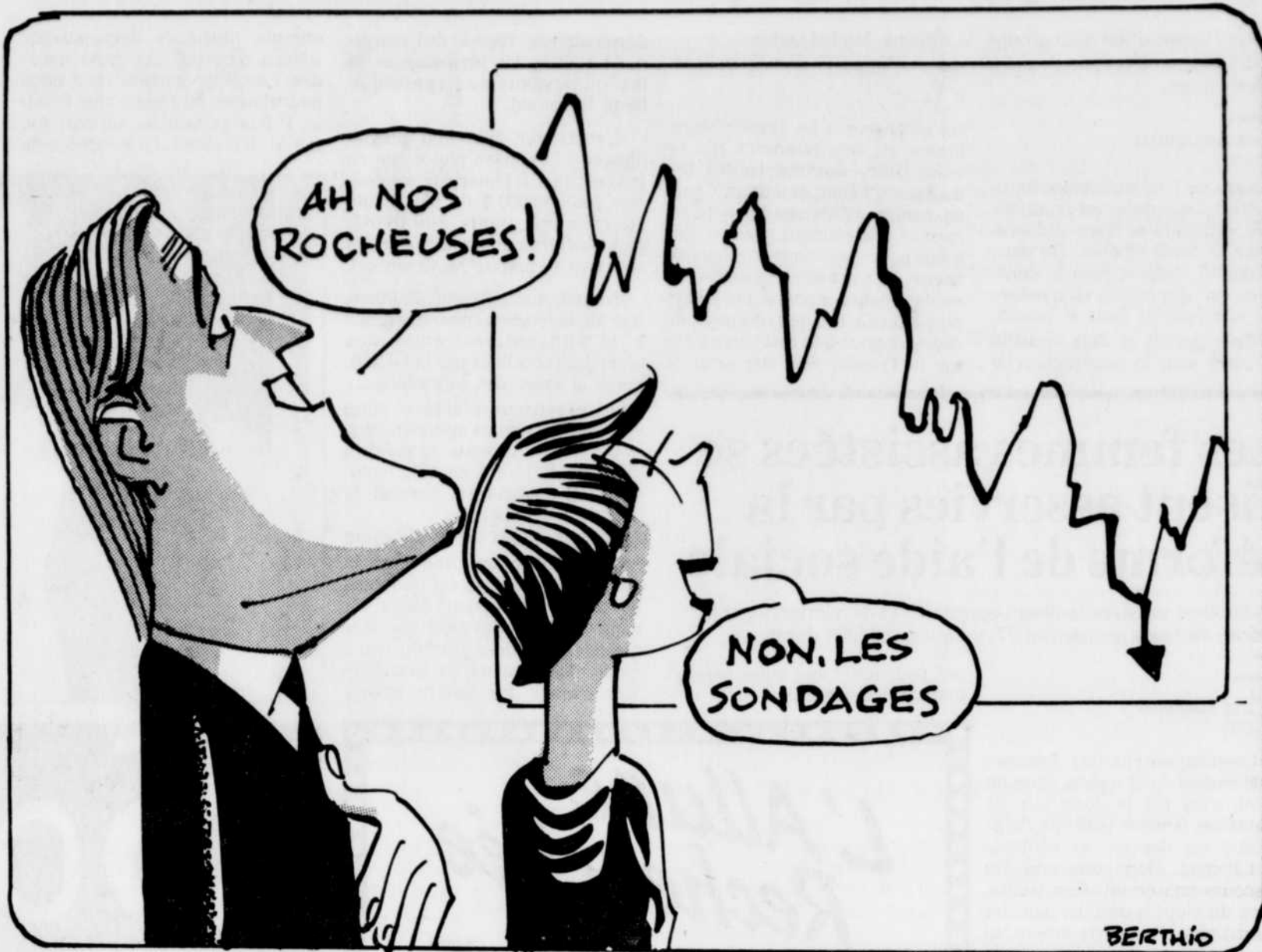
Il ne faut pas prendre à la légère les propos de Louis Laberge et de Jean-Louis Harguindeguy. Les deux chefs syndicaux se demandent pourquoi ce sont exclusivement les employés du secteur public qui contribuent au sauvetage des finances de l'État.

Le Québec n'est-il pas l'État de tous les Québécois ? Assistons-nous à des gels ou à des coupures de salaires dans les services publics à chaque crise ?

Il reste à voir comment les libéraux se tireront de ce sacrifice qu'ils viennent de demander à leurs employés. La déception et l'amertume pourraient se substituer au réalisme dans les milieux syndicaux. Le temps change parfois les humeurs, et on assiste alors à des revirements.

JEAN MARTEL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Point de vue

Les citoyens jugeront quand ils sauront

par Yves L. DUHAIME

Les contrats à « partage de risques » d'Hydro-Québec font la manchette depuis deux semaines et le feront encore, principalement à cause du mystère et du secret dont on les entoure et qu'on souhaite maintenir. Mais, de quoi s'agit-il lorsqu'on parle de contrat à « partage de risques » ?

Pour simplifier les choses, disons qu'il en existe trois grands groupes: les contrats-parapluies, les contrats indexés, et les contrats-fouchette.

D'abord les **contrats-parapluie**: Hydro-Québec garantit à une entreprise que, sur une période de 20 ou 25 ans, l'augmentation annuelle de son tarif suivra la hausse normale du tarif grande puissance, mais ne dépassera jamais dix pour cent, le tarif de départ étant le tarif grande puissance en vigueur.

Ce genre de contrat peut inclure des rabais jusqu'à 50 ou 60 pour cent durant les années de démarrage, et des clauses de rattrapage au tarif normal pour les dernières années du contrat.

Ensuite, les **contrats indexés**: ces contrats sont beaucoup plus complexes mais ne méritent pas aujourd'hui le mystère dont on les entoure. Ces grands contrats comportent un tarif de départ, généralement le tarif grande puissance, par la suite, plutôt que de correspondre à l'augmentation annuelle applicable aux clients grande puissance, la hausse du tarif est indexée suivant des formules mixtes, comme 50 % sur l'inflation et 50 % sur le prix d'un métal (aluminium ou magnésium) ou 1/3 sur l'inflation ou 2/3 sur le prix d'un métal.

Ces contrats comportent des clauses de rattrapage durant les dernières années de ces contrats pour les ramener au tarif grande puissance, et contiennent aussi

pour la plupart, des conditions de rabais pour les années de démarrage pouvant atteindre 50 % et même davantage, du tarif des premières années.

Enfin les **contrats fourchette**: de fait, il s'agit de contrats indexés sur les niveaux de profits de l'entreprise cliente d'Hydro-Québec. Ces contrats comportent un tarif plancher et une augmentation en variation avec la profitabilité de l'entreprise.

Ce genre de scénario a été utilisé à quelques reprises, soit pour rescaper une entreprise énergivore déjà installée, mais menacée de fermeture, soit pour lancer une toute nouvelle entreprise fortement consommatrice d'électricité, mais pouvant entraîner des retombées fort importantes en aval tant pour la création d'emplois que pour le développement de technologies nouvelles.

Ces structures tarifaires utilisées par Hydro-Québec sont parfaitement justifiables pour soutenir le développement économique du Québec et elles sont au cœur de la stratégie arrêtée pour inciter les grands investisseurs à demeurer et à venir chez nous.

Cette politique n'est pas nouvelle et a fait l'objet de nombreuses conférences de presse dans les années 1980 sous notre gouvernement, à l'occasion d'annonces de grands investissements en particulier.

Ce qui est nouveau, c'est la situation énergétique de la décennie 1990 par opposition à celle de 1980.

Il y a dix ans, Hydro-Québec disposait de surplus énormes, jusqu'à 5 500 mégawatts, c'est-à-dire presque la moitié de la Baie James Phase I, ou encore de l'énergie en quantité suffisante pour alimenter douze ou treize alumineries de la taille de Bécancour. Ce fut l'origine des grands contrats. L'équation était simple: vendre de l'électricité à rabais,

ou déverser l'eau par-dessus les barrages.

Le coût marginal étant zéro à cause des surplus, il est facile d'imaginer que les tarifs offerts étaient non seulement concurrentiels mais imbattables.

À l'urgence d'agir, vint s'ajouter la crise économique et financière à partir de l'été 1981. Aussi, l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers a pu profiter, quant à elle, de tarifs très avantageux pendant quatre ou cinq ans lui permettant d'utiliser 3500 mégawatts à un prix inférieur de dix pour cent (10 %) au prix du mazout ou du « bunker » déplacé.

Ce fut le programme « chaudières électriques ».

Bref, il y avait là une situation tout à fait particulière et temporaire: d'abord des surplus d'électricité à Hydro-Québec et une très sévère crise économique. La situation n'est certes pas la même aujourd'hui, puisque Hydro-Québec est en quelque sorte en **rupture de stock**, et de plus a vu fondre ses réserves à cause de pluies trop faibles ces dernières années.

Il faut donc prendre en compte dans l'établissement des contrats énergivores, les coûts de construction des dernières centrales. Faire autrement consiste à construire, à endetter davantage Hydro-Québec, à augmenter les tarifs des Québécois, et à subventionner les grandes entreprises.

Nier cet enchaînement, c'est nier l'évidence. C'est ici que prend tout son sens le mystère entourant les contrats à « partage de risque » qu'on souhaite garder secrets.

Le gouvernement ne veut pas et ne peut pas expliquer pourquoi il demande à Hydro-Québec de négocier des contrats gigantesques d'électricité à des prix très en-dessous des coûts de production de cette énergie électrique, parce que M. Bourassa sera

obligé d'admettre qu'il a créé lui-même la pénurie d'énergie à Hydro-Québec.

Et pour faire disparaître la pénurie créée de toutes pièces, il faut non seulement construire, mais accélérer les constructions et faire voter des lois spéciales bafouant, et l'Assemblée nationale et l'environnement, comme cela s'est produit il y a quelques jours, et se produira encore.

Serait-il possible pour Hydro-Québec de se désister des jugements rendus en sa faveur lors des injonctions, et de faire pression pour obtenir le même consentement des grandes compagnies bénéficiaires de ces contrats à « partage de risques » ?

Nous sommes sur le point de sombrer dans le ridicule universel: la planète entière aura bientôt pris connaissance des contrats d'Hydro-Québec, seuls les Québécois pourtant propriétaires de l'entreprise ne les verront pas.

L'intérêt public commande au gouvernement de permettre à Hydro-Québec de rendre tous ces contrats disponibles à l'examen public. Tôt ou tard, de toutes façons, maintenant que les Américains ont commencé leur enquête là-dessus, il y a des chances qu'on en prenne connaissance à la télé américaine.

Lorsque l'opinion publique aura pris connaissance de la portée de ces grands contrats, de leurs impacts sur le plan d'équipement d'Hydro-Québec, et sur les revenus obtenus en rapport avec les coûts de construction des dernières centrales, les Québécois pourront juger si leur gouvernement développe leur richesse naturelle, l'électricité, dans leur meilleur intérêt.

M. Yves L. Duhaime a été ministre de l'Énergie et des Ressources dans le gouvernement Levesque de 1981 à 1984, avant d'être ministre des Finances en 1984-1985.

Bloc-notes

Symboles et sous

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, a répété sur tous les podiums, depuis des mois, que le citoyen, usager et contribuable, est au centre de sa réforme du système de santé. Jusqu'ici toutefois, cette déclaration d'intention ne s'est traduite que par un coup de chapeau symbolique dans le texte de loi, et la très concrète réalité que cela coûtera plus cher au contribuable...

Comment voir plus qu'un symbole dans le fait que le projet de loi 120 consacre, dans ses 52 premiers articles, les droits de l'usager de soins ? Droit d'être soigné, de choisir son médecin, d'être informé de son état de santé, de consentir aux traitements et de ne pas être mis à la porte si son état ne permet pas le retour à son domicile...

Ajoutons encore le droit de consulter son dossier et de porter plainte auprès de l'établissement de soins et de la région régionale, s'il n'est pas satisfait.

Tout cela va tellement de soi. Il n'y a rien là pour téléphoner au ministre qui refuse à l'usager le droit de se plaindre auprès d'un organisme indépendant, tel le Protecteur du citoyen.

Passés ces symboles, les 442 autres articles du projet de loi définissent les pouvoirs et fixent les cadres dans lesquels le ministère, les institutions et les principaux professionnels organiseront la distribution des soins.

Notre usager, lui, ne revient que pour siéger au conseil d'administration des futures régions régionales qui chapeauteront tous les établissements d'un territoire. Encore là, on semble inquiet que ces sièges lui soient chipés par les membres d'organismes militants...

En fait, outre une entrée en matière symbolique, la réforme Côté s'adresse surtout au contribuable qui paiera 5 \$ s'il se présente sans raison à l'urgence des hôpitaux. Cette mesure n'est pas encore en vigueur, rappelons-le. Il paiera encore sa part des 100 millions \$ que le ministre veut aller chercher avec l'impôt-service.

Avec cet impôt, l'État comptabilisera le coût des médicaments fournis aux personnes de plus de 65 ans, les soins dentaires assurés aux enfants de moins de 14 ans et les examens des yeux (par un optométriste). La valeur de ces soins s'ajoutera au revenu imposable. C'est probablement le coût des symboles !

MARIE GAQUETTE

Votre Opinion

Nationalisation

Lors de la nationalisation de la Montreal Light Heat & Power en 1944, une chute importante de la cote des obligations du Québec est venue de Toronto, probablement manigancée par les intérêts financiers de Montréal.

Les obligations du Québec sont passées du pair à 90, dans une tentative de déstabiliser le crédit du Québec et influencer le gouvernement provincial.

J'administrerais alors la Caisse centrale de Lévis en l'absence de Cyrille Vaillancourt, délégué du Canada aux assises de la fondation de la FAO tenues à Hot Springs, USA.

Avec l'accord de Me Valmore de Billy, alors vice-président de l'Union régionale des Caisse populaires de Québec et de la Caisse centrale de Lévis, nous avons décidé de soutenir les obligations du Québec en achetant tout ce qui était disponible sur le marché au prix de 90.

Le courtier Gairdner & Co. a obtenu un bloc de 100 000 \$ et un autre de 25 000 \$ à ce prix et la cote est revenue rapidement au pair.

Les collègues consultés au niveau de la Fédération et de la Caisse centrale de Lévis étaient des unionistes et ils n'ont pas hésité à approuver cette intervention pour soutenir la nationalisation de la Montreal Light Heat &

Power par le gouvernement libéral d'Adélard Godbout.

L'opinion de la Canadian Bond Rating Service a-t-elle quelque valeur ?

Rosario Tremblay
Lévis

Geste démocrate

Dans cette même rubrique le 21 avril dernier, M. Jean-Paul Dallaire de Sainte-Foy contestait publiquement un règlement adopté par la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, relativement à l'installation d'un émissaire pluvial dans le secteur est de la municipalité.

Contrairement à ce que M. Dallaire affirmait, une soixantaine de contribuables se sont pré-

sentés à la séance publique du 2 avril et non 141, tel qu'indiqué dans l'article.

Le règlement dont fait état M. Dallaire a été adopté selon les normes le 18 juin 1990 et a fait l'objet d'un affichage public du 4 au 11 juillet. Aucun contribuable concerné, pas même M. Dallaire ne s'est présenté à la journée d'enregistrement du 11 juillet afin de contester ce règlement.

Je crois que ce procédé de permettre à tout citoyen de contester un règlement est on ne peut plus démocratique, malgré les affirmations contraires émises par M. Dallaire.

Denis Côté
Maire de
Saint-Augustin-de-Desmaures

LES IDÉES DU JOUR

Un mariage difficile: le Zaïre et la démocratie

M. Diamani Mukendi possède un doctorat en Sciences politiques. Il a été professeur suppléant à l'université Laval et agit maintenant comme chargé de cours à l'Université du Québec.

par Jean-Pierre DIAMANI MUKENDI

Il y avait un an, hier, jour pour jour, tous les tam-tam du Zaïre faisaient écho au discours du maréchal Mobutu, chef de l'État, mettant fin au monolithisme. C'était la fin d'une époque.

La décision de ce 24 avril 1990 fut accueillie à la fois avec joie et résignation. Saluée comme trait de génie par les thuriféraires du régime emportés par leur enthousiasme, elle fut néanmoins soumise au soupçon de la sagesse et mise en quarantaine par ceux qui sont habitués à la marche du caméléon. Elle exigeait un examen sérieux et une concrétisation rapide.

Le temps a-t-il tranché ?

La dimension historique du discours concernait entre autres les points suivants : l'introduction au multipartisme à trois, - la fin de l'institutionnalisation du Mouvement populaire de la Révolution (MPR), - la formation d'un gouvernement de transition, - la révision de la constitution en vue de l'adapter à la période de transition, - la mise sur pied d'une commission chargée d'élaborer la constitution de la troisième République, - l'adoption d'un projet de loi devant régir les partis politiques.

Pour une société tombée en déliquescence, le soulagement était à la mesure des espoirs déçus, par un régime au sein duquel la prévarication était érigée en norme.

Le processus de démocratisa-

tion s'annonçait comme une cure de jouvence dont les bienfaits devaient être bénéfiques à tous.

Un serpent demeure un serpent.

L'occurrence des événements indique malheureusement qu'un serpent qui se mue ne demeure pas moins un serpent et que la IIIe République ne diffère de la IIe que par le nom.

En effet, un gouvernement de transition dirigé par Lunda Bululu a été formé au mois de mai 1990 certes, mais la concrétisation des autres points du discours du 24 avril déjà mentionnés fait problème.

À ce jour, plusieurs événements ont survenus parmi lesquels les grèves des professeurs et des médecins, le massacre d'étudiants par un commando sur le campus de l'université de Lubumbashi en mai ; la promulgation de la loi sur les partis politiques et les grèves de fonctionnaires en juillet ; les grèves des enseignants du primaire et du secondaire, l'annonce de la candidature du maréchal Mobutu, aux prochaines élections présidentielles de 1991, l'adoption du multipartisme intégral en septembre ; la modification de l'article 8 de la constitution relatif à l'instauration du multipartisme au Zaïre, le remaniement du gouvernement Lunda Bululu, les manifestations à Butembo au nord-Kivu contre la hausse des prix en novembre ; les violentes manifestations contre la hausse des prix à Kinshasa et à l'intérieur du Zaïre, la concertation de Gbadolite entre l'ANZ (patronat), l'UNTZA (syndicat) et le gouvernement sous l'égide du maréchal Mobutu pour un pacte social en décembre.

1991, une année importante.

1991 devrait être l'année des élections présidentielles, législatives et provinciales, dans cet ordre selon les vœux du maréchal Mobutu et inversement, selon la logique de l'opposition.

Dans cette perspective, le gouvernement propose la tenue d'une conférence constitutionnelle alors que l'opposition ne cesse de réclamer le départ du président Mobutu, comme préalable à

dront en des temps meilleurs.

Même s'il a eu plus de latitude comme jamais aucun de ses prédécesseurs n'a pu oser y penser, le gouvernement Lunda Bululu n'a pas su ni juguler une envahissante et incontrôlable inflation se situant à 1 % par jour, ni rétablir sa crédibilité de gestion. Il a simplement été remercié de ses services.

Recours aux universitaires.

L'heureux nommé qui dirige le

après jour, de plus en plus précaires : le processus de démocratisation s'est ankylosé.

Le nouveau gouvernement nommé de Mulumba Lukoji aura les mains liées comme les furent ceux de feu le général Mulamba Nyunyi, Boboloko Lokonga, Mpinga Kasenda, Nguz Karl I Bond, Nsinga Udjuu, Kengo wa Dondo Mabi Mulumba, Sambwa Pinda Bangui et Lunda Bululu.

La situation exige un changement radical et sur ce point tout le monde est d'accord. Seulement voilà, comment procéder au changement sans limiter l'omniprésence du chef et sa présence sur tout ?

Comment changer sans léser impunément les barons du régime si la décision finale est incontrôlable ?

Comment changer la mentalité dans l'insécurité avec une armée contrôlée par un clan ?

Comment changer quelque chose avec une opposition fort divisée ?

En fait, Mobutu nomme et le gouvernement et l'opposition aussi comme le prétendent avec un brin d'humour caustique ces jeunes gens de la série 7, c'est-à-dire les jeunes nés sous le régime Mobutu dans les années 70.

Pas de consensus chez les opposants.

Sur ce point, les divergences au sein de l'opposition sont réelles nonobstant la nécessité préalable acceptée par tous, du départ du général Mobutu.

Ainsi, la manifestation du cinquième janvier 1991 convoquée par tous les partis d'opposition fut un échec. Celle-ci devait réclamer le départ du maréchal Mobutu et protester contre la mort de quatre

personnes tuées lors de la répression des manifestations contre la hausse des prix au mois de décembre à Kinshasa.

La veille, le pouvoir en place avait entamé des discussions avec certains leaders de l'opposition. L'aboutissement logique a été la nomination du gouvernement Mulumba Lukoji.

Plus le temps passe plus les choses semblent figées. Recours aux universitaires pour justifier et rendre crédible. Le maréchal ne s'est pas gêné de rappeler à tous ces professeurs qu'ils étaient dans le même bateau que lui, et que si celui-ci coulait, ils couleront ensemble.

Les étudiants qui ont saccagé les résidences des certains des professeurs nommés dans le nouveau gouvernement ont voulu rappeler à ceux-ci qu'il était à peu près temps de cesser de croire que le riche ne danse jamais mal.

Les manifestations de Kinshasa, les grèves à Lubumbashi et les troubles qui viennent d'éclater à Mbuji-Mayi révéleront au nouveau gouvernement les conditions combien épouvantables de la population et l'immédiateté des réponses aux attentes en rapport avec la survie.

Entre-temps, le sommet de la francophonie a été sagement reporté, à cause du Canada fulmine le Zaïre. Qu'à cela ne tienne, aujourd'hui à Kin la Belle les partis politiques et les médias poussent comme des champignons et chacun se fait fort de coopérer avec le pouvoir dont l'idéologie épouse la logique traditionnelle, alors que la pratique de l'ultra libéralisme empêche dans la mauvaise gestion n'a même pas su s'élever au niveau du mimétisme projeté de la modernité.

Les noces du Zaïre avec la démocratie s'annoncent houleuses.



la tenue d'une conférence nationale.

Et depuis le début de l'année, les manifestations à Kinshasa comme les grèves des mineurs à la Gécamines (poumons de l'économie du pays) ont fini par décourager autant les investisseurs occidentaux que les Libanais.

Quant à certains fonctionnaires internationaux, ils revien-

nouveau gouvernement d'union nationale élargie à une certaine opposition est le professeur Mulumba Lukoji.

Coïncé entre un chef qui s'estime irremplaçable, à qui le peuple est redevable, qui n'a de comptes à rendre qu'à sa conscience devant Dieu d'un côté et de l'autre, un peuple à la limite de ses capacités d'ajustement aux conditions de survie, jour

PUBLI-REPORTAGE

MYSTÉRIEUSE PLUIE DE RADIS À ST-AGAPIT

Des phénomènes étranges forcent un cultivateur à quitter sa ferme.

(L'Islet, QUÉBEC)

■ Un homme de 47 ans a eu la surprise de sa vie hier soir, alors qu'une véritable pluie de radis s'est abattue sur ses terres, endommageant une bonne partie des bâtiments et réveillant la petite Marie-Claude Sinnet, 40 ans, qui s'était pourtant couchée tôt. À l'arrivée des reporters, les pompiers de l'endroit qui avaient été appelés sur les lieux avaient déjà érigé des barrières interdisant l'accès à la zone sinistrée.

Un phénomène rare

Selon le professeur Jacob de l'Université du Tennessee, un tel phénomène est très rare et serait dû à une évaporation massive des semis causée par un réchauffement soudain d'une portion du terrain. Les graines se trouvent alors aspirées par un fort courant ascendant qui se transforme rapidement en nuage de type cumulo-radicus et provoque la germination spontanée des petits hors-d'œuvre à une altitude de 33.000 mètres.

Étrange disparition

Toujours selon M. Jacob, le phénomène en question pourrait faire partie d'une



La pluie de radis a causé bien des dégâts chez les Sinnet.

série de manifestations récentes dans plusieurs coins du Québec. Rappelons-nous l'étrange disparition d'un chargement complet de soupapes à tourbe aux abords de Matane.

Fait à noter, dans chacun des cas, d'étranges lueurs auraient été aperçues dans le ciel dans les heures précédant le curieux phénomène.

Tanya Baker

ATTRAPEZ LA PATIO-FOLIE

DU 18 AU 27 AVRIL
À PLACE LEBOURGNEUF



EXPOSITION DE MEUBLES ET D'ACCESSOIRES
DE JARDIN COMPLÈTEMENT SCHTROUMPANTS!

HORAIRE DES SCHTROUMPFS!

LUNDI-MARDI-MERCREDI: 14 h à 16 h
JEUDI-VENDREDI: 14 h à 16 h
19 h à 20 h 30
SAMEDI: 11 h à 12 h
13 h à 16 h

RELÂCHE LE DIMANCHE

MUSIQUE FOLKLORIQUE
TRADITIONNELLE DES ANDES

Jeudi et vendredi, 19 h à 21 h et 13 h à 16 h

COLLABORATION:



CASTOR
BRICOLEUR

dixVersions



Payable le

AMEUBLEMENTS

12 SEPTEMBRE

AUCUN*

- COMPTANT
- INTÉRÊT
- PAIEMENT

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

1991



Quantité
offerte:
125

Modèle GSB 3000



Quantité
offerte:
400

Modèle GSB 9250

Au choix: LAVE-VAISSELLE ÉLECTRONIQUE

TOUCHES
ÉLECTRONIQUE

CARACTÉRISTIQUES:

Entièrement électronique
Action de lavage à 3 niveaux
25 cycles
Broyeur d'aliments mous
Distributeur de détergent à double godet
Distributeur de produits de rinçage

Filtre autonettoyant
Panier de luxe
Isolant insonorisant
Loquet de sécurité

ÉCONOMISEZ 300\$

PRIX EXCEPTIONNEL 599⁹⁵ chacun

*Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

LÉVIS: 833-4511
PLACE TANGUAY

BEAUPORT: 667-6282
535, BOUL. SAINTE-ANNE

LES SAULES: 871-4411
CARREFOUR LES SAULES
5150, BOUL. L'ORMIÈRE

TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
2200, DES RÉCOLLETS

LIVRAISON
ET SERVICE: 872-2242